Prix :

ERNEST VAUGHAN
Directeur de l'Hospice National des Quinze-Vingts

LA RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE DES SOLDATS AVEUGLES

CONSEILS PRATIQUES

AVANT PROPOS
PAR
E. BRIEUX
de
l'Académie Française



PARIS
Société d'éditions littéraires et artistiques
LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50
— 1917 —

HV1711
V
Copy 2



AMERICAN FOUNDATION
FOR THE BLIND INC.

La Rééducation Professionnelle
des
Soldats Aveugles



La RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE des Soldats Aveugles

CONSEILS PRATIQUES

PAR

ERNEST VAUGHAN

Directeur de l'Hospice National des Quinze-Vingts

AVANT-PROPOS

PAR

BRIEUX, *de l'Académie Française*



PARIS

Société d'Editions Littéraires et Artistiques

LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF

50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

HV1711
V
copy 2

AVANT-PROPOS

Le premier secours moral aux soldats aveugles

Plus que les autres blessés, les soldats aveugles ou menacés de l'être ont besoin d'un secours immédiat qui doit leur être donné à l'hôpital, pendant leur traitement, dès leur arrivée du front.

Ces hommes sont de jeunes soldats qui, au début de la vie, se trouvent plongés dans la nuit et croient qu'il leur sera impossible désormais de subvenir à leurs propres besoins, ou ce sont des hommes de trente à quarante ans, réservistes et territoriaux, mariés souvent, parfois pères de famille et qui pensent qu'il leur sera impossible de faire vivre les leurs.

Avant de quitter l'hôpital pour être dirigés sur les institutions où ils apprendront un métier, ils ont souvent à recevoir deux ou trois mois de soins. Si on les abandonne à eux-mêmes, je veux dire si on se borne à leur donner les soins médicaux, ils passent des journées terribles, perdus au milieu des autres blessés, isolés malgré le bon vouloir des médecins et des camarades. Ils sont livrés à leurs réflexions et ils sont vraiment très malheureux.

Il faut s'occuper de leur moral, il faut soigner leur pensée aussitôt qu'on le peut, c'est-à-dire, le plus souvent, dès le premier jour.

Ce n'est pas toujours facile. Il en est qui acceptent leur nouvel état avec assez d'indifférence. D'autres sont vraiment lamentables et résistent à ceux qui veulent les secourir, refusent d'écouter les paroles réconfortantes. Il en est qui demeurent la tête basse, répondent par oui ou par non, ou ne répondent pas du tout. Et on n'a pas la ressource de faire passer, par le regard, un peu de flamme dans leurs cœurs ; on ne sait plus que leur dire, le regard du voyant se heurte à l'obstacle des lunettes noires qui ne sont, hélas ! qu'un masque, ou à l'obstacle du pansement. On ne peut rien deviner d'eux ; les yeux ne sont plus là, et la physionomie tout entière en paraît comme morte. Il faut faire quelque effort pour ne pas se décourager.

L'expérience a appris qu'on ne doit pas chercher à les violenter. Ils se mettent en boule. Il faut faire le tour de leur âme ; il faut les envelopper, non pas de paroles de pitié — dans ce cas, les paroles de pitié sont malfaisantes. Il ne faut pas pleurer sur leur malheur, ils le sentent assez, nul besoin de leur en montrer la grandeur en les plaignant : il faut entrer dans leur vie d'autrefois, faire, en dehors d'eux, une sorte d'enquête sur leur profession, leur famille, leur lieu de naissance, puis évoquer en eux-mêmes leurs états antérieurs, leur faire raconter comment étaient leur père et leur mère, leur village, et si l'on peut connaître, en dehors d'eux, quelques détails sur ces parents et ce foyer, leur jeter ces détails dans l'esprit comme un hameçon, comme un appât ; en un mot, avant tout, les arracher à leur silence. Et quand les larmes viennent dans ces pauvres yeux vides, quand le blessé a laissé tomber sa tête sur votre épaule et qu'il attendait le baiser que vous lui donnez, alors, là, vous éducateur, consolateur, vous pouvez dire que votre tâche est en bonne voie d'accomplissement ; vous avez fait la

conquête qu'il fallait faire; il ne vous reste plus qu'à l'organiser.

Cela demande encore quelques précautions. Parmi ces blessés, il en est qui savent qu'ils sont complètement aveugles; les autres espèrent à tort ou à raison que leur vision s'améliorera un peu. Il faut les traiter tous, pendant les premiers temps au moins, comme si quelque espoir leur était permis. Cet espoir, il faut bien se garder de le grossir, même de le montrer aussi grand que le médecin aura pu l'évaluer ; il faut le donner comme une chance, peut-être lointaine, incertaine toutefois ; assez incertaine pour que le devoir soit d'organiser sa vie comme si l'amélioration ne devait pas se produire. Si elle se réalise, elle sera la bienvenue; si elle ne se réalise pas, on sera heureux d'avoir prévu le pire.

A ceux qui savent, il faut se garder également de deux écueils : ou de nier leur malheur ou de trop s'y apitoyer. Il faut dire : oui, un malheur vous est arrivé, mais ce n'est pas en pleurant dessus, vous et moi, que nous le ferons disparaître. Il est. Nous n'y pouvons rien. Vous êtes un autre homme que celui que vous étiez avant la blessure. Toute la question est de savoir si vous pouvez, malgré ce malheur, être un homme heureux, si vous pouvez gagner votre vie, si vous pouvez avoir une existence digne, calme et méritant d'être supportée.

A cela, on peut répondre oui, on peut affirmer, on peut répéter et jurer et crier, et répéter encore qu'un homme privé de la vue peut vivre, peut être aimé, peut vivre par lui-même en gagnant son pain, peut avoir des enfants sains, peut goûter toutes les joies de la famille; on peut donner sa parole d'honneur que cela est vrai, parce que c'est vrai et que des milliers d'exemples le prouvent.

Et c'est à ce moment qu'un morceau de bois troué

et des brins de chiendent vous rendront, à vos élèves et à vous, le plus grand service.

Vous aurez trouvé, dans la ville où est installé l'hôpital, un ouvrier brossier aveugle. Il y en a dans presque toutes les villes. S'il n'y en a pas un dans la vôtre, vous vous serez adressé à l'Association Valentin Haüy, 9, rue Duroc à Paris, ou à la Société des amis des soldats aveugles, de Reuilly, et vous en aurez trouvé un. Vous direz à vos élèves : « Je vais vous prouver qu'on peut gagner sa vie tout en n'y voyant plus beaucoup (employez le moins possible le mot aveugle, surtout aux débuts). Voilà monsieur, continuerez-vous, en montrant votre professeur de brosserie, qui, lui, est aveugle complet. Il gagne sa vie et il est gai. »

Vous ferez parler votre professeur, vous lui ferez dire combien il gagne par jour, et lorsqu'il sera parti, vous ferez remarquer confidentiellement à vos élèves, qu'ils sont, eux, plus favorisés que lui puisqu'ils auront la pension que leur servira l'État.

Et vous mettrez le plus tôt possible vos élèves devant l'établi. — Cet établi est le plus simple qu'on puisse imaginer. On en a fait faire, dans certain hôpital, « avec les moyens du bord » : cela a coûté quelques francs et un peu de bonne volonté.

Il ne faut pas que vous ayez à la fois plus de cinq ou six élèves, il faut que leur professeur puisse, en une matinée, mettre au doigt de chacun le crochet d'acier, le bois et le loquet de chiendent.

Et alors, il se passera une chose extraordinaire. Vous verrez devant vous s'accomplir un miracle. Chacun de vos élèves sera intéressé, conquis par la *brosse bénie*, absorbé par son travail — par ce travail qu'il réussit — ou qu'il croit réussir du premier coup. Deux heures, trois heures après, chacun sera transfiguré. On vous croira. On

croira ce que vous avez dit parce qu'on aura entre les doigts un objet dont on sait qu'il a une valeur marchande et que l'on aura créé. On aura la preuve matérielle, évidente, palpable, qu'on peut faire quelque chose sans y voir clair.

Vous vous arrêterez là. Il est probable que vous serez vous-même un peu ému et que vous aurez besoin de vous détendre un peu les nerfs. Vous réunirez votre monde après la soupe, et vous lui ferez ou vous lui ferez faire un peu de musique. Et surtout pas de *Marseillaise* — vous la garderez pour plus tard — quelqu'air bien connu, *Au clair de la lune*, si vous voulez, une chanson à la mode. Si par hasard vous avez pu connaître quelques chansons de tranchées comme : *Les asticots et le rata*, par exemple, ou quelqu'autre du même genre, ce sera très bien. Jouez-en l'air au piano, sans demander qu'on vous accompagne, et vous aurez peut-être la joie et la surprise d'entendre la voix d'un de vos pauvres bougres qui fredonnera votre air. N'insistez pas, même si vous avez du succès, et dites : « Maintenant, nous allons jouer aux cartes. Une manille ou un écarté ? »

Vous glisserez alors sous les doigts de vos enfants un jeu de cartes spécial qui est comme tout jeu de cartes, mais avec des petites marques derrière, des points saillants, vous enseignerez à quoi on reconnaît le dix de pique et le valet de cœur ; vous laisserez vos élèves se faire leur instruction mutuelle, et vous serez très surpris de la rapidité avec laquelle ils arriveront à jouer ; vous aurez distribué des cigarettes, et peut-être vous arrivera-t-il ce qui est arrivé à quelqu'un que je sais, d'essuyer une larme de joie en voyant vos enfants s'amuser, en les entendant rire, et en entendant quelque visiteur demander, en entrant :

— Je cherchais la salle des aveugles. Ce n'est donc pas ici ?

*
* *

Le lendemain, vous reprendrez vos conversations particulières. Il ne faut pas songer à un enseignement commun. Il n'y a dans cette matière qu'une règle générale, mais elle est absolue, c'est qu'il n'y a pas de règle générale. Il n'y a que des cas particuliers. Ce qui convient à celui-ci ne convient pas à celui-là. Il faut vous adapter à chacun. Vous ne parlerez pas à un cultivateur comme à un ouvrier, ou à un instituteur.

Vous répéterez, — il faudra le répéter plusieurs fois, bien des fois — que le malheur dont *ils* sont atteints est grand, mais qu'on ne fait que l'aggraver en le déplorant. On n'y peut rien. Il ne faut pas se révolter contre l'irréparable. On est un autre, c'est vrai : il faut faire l'éducation de cet autre homme. Il faut s'adapter à son nouvel état. D'ailleurs l'exemple bien connu de la gaîté des aveugles prouve qu'on peut être heureux sans y voir clair. C'est un fait dont chacun a pu être témoin.

Et vous énoncerez cette vérité : *les yeux sont beaucoup moins indispensables que ne le croient les voyants.* On peut trouver dans trois des autres sens : l'ouïe, le toucher, l'odorat beaucoup plus de ressources, beaucoup plus de suppléances qu'on ne s'en doute lorsqu'on n'a pas à les utiliser. De ces trois sens les voyants ne se servent guère, je veux dire qu'ils n'en tirent pas, à beaucoup près, tout ce qu'on peut en recevoir. Immédiatement la vue complète le renseignement qu'elle avait commencé à donner et avant qu'elle l'ait donné complètement.

A ce sujet, vous raconterez l'anecdote suivante :

Un soir de fin d'été, des dîneurs étaient réunis. Parmi eux, se trouvait un aveugle, joyeux, comme sont tous les aveugles. Au cours du dîner la nuit tomba

rapidement. La lampe demandée n'arrivait pas. Les voyants furent obligés de s'arrêter de manger, et comme ils se mettaient en colère contre le domestique trop lent, l'aveugle que rien ne gênait éclata de rire et leur lança ce mot :

— Infirmes !

Je vous garantis le succès auprès de vos élèves.

*
* *

Il faudra ensuite penser à leur avenir. Le livre de mon ami Vaughan vous donnera, sur ce point, les indications les plus précieuses.

N'oubliez pas ceci : souvent, très souvent, beaucoup, beaucoup plus souvent qu'on n'est porté à le croire, il est possible à l'aveugle de reprendre son ancien métier. Sans doute, on ne produit pas autant, mais la différence est à peu près comblée, dans bien des cas, par la pension de l'État. Le nombre de services que peut rendre par exemple un cultivateur aveugle est considérable. Il y a des faits, des récits, des attestations. Vous les citerez, vous les lirez, après les avoir demandés à l'Association Valentin Haüy et à la Société des amis des soldats aveugles. Montrez la brosserie comme un précieux salaire d'appoint, et aussi comme un salaire complet possible.

Il faut s'efforcer de renvoyer vos élèves chez eux, auprès des leurs, dans leur foyer, dans leur village. S'ils habitent un bourg de quelque importance, conseillez-leur de s'y établir, de travailler bien en vue, près de leur fenêtre au rez-de-chaussée. Ils vendront facilement leurs produits, et, d'ailleurs, on s'occupera alors de leur faire avoir la clientèle des administrations.

Le livre de M. Vaughan vous fournira d'autres

exemples de métiers possibles, et si vous avez pu vous procurer une machine à écrire (on en trouve à 80 francs, vieux système, mais vos élèves n'ont pas besoin d'une machine à écriture visible) vous y mettrez tout de suite ceux d'entre eux qui étaient employés de commerce ou de banque. Vous parlerez aussi de la machine à sténographier de Pierre Villey et vous indiquerez encore, comme professions accessibles, celles de téléphonistes et de professeur de langues dans les écoles d'enseignement par la méthode vocale. Vous vous occuperez aussi de l'enseignement du Braille, mais ne cherchez pas à l'imposer à tous, vous n'y réussiriez pas. Ne négligez pas l'usage des guide-main, afin que ceux qui savent écrire n'en perdent pas l'habitude.

Enfin, vous vous ingénierez à faire faire à tout votre monde une bonne demi-heure de gymnastique, mais, bien entendu, après avoir pris les conseils du médecin.

*
* *

Qui doit donner ces soins moraux? Pas un major. D'abord, il n'en a pas le temps. Pas un officier. L'homme est toujours un peu gêné en face d'un supérieur et quelques-uns auraient des arrière-pensées. Pas une femme. La femme est trop impressionnable, et de plus, les soldats ont entre eux des conversations gaillardes, qui seraient gênantes. Et comme il faut, avant tout, les faire rire et les laisser rire, vous serez amené probablement à entendre ou même à conter des histoires qui ne sont pas pour pensionnats de jeunes filles.

Vous leur ferez des lectures. Mais très peu de récits de guerre, très peu ou pas du tout d'histoires d'héroïsme, de poésies patriotiques. La guerre, l'héroïsme et le

patriotisme, ils les ont vécus, et les mots sur ces sujets sonnent presque toujours faux aux oreilles de ceux qui ont longtemps voisiné avec la mort. Molière, Labiche et Courteline, voilà quels seront vos auteurs favoris.

Ne tombez jamais dans l'erreur, qui est la grande, la redoutable, la haïssable erreur où tombent quelques-uns, parmi les meilleurs, qui veulent s'intéresser aux aveugles. Ne montrez aucune pitié. Ne larmoyez pas. Ne les plaignez pas. Ne les plaignez pas! Ne les plaignez pas! Gardez cela pour les moments où vous ne serez plus devant eux. N'ayez même pas trop d'attentions matérielles. S'ils ne savent pas où se trouve quelque objet, ne le leur donnez pas. Faites-le leur trouver par des indications à distance. Vous n'aurez à intervenir rapidement que dans le cas où le crochet de l'ouvrier brossier est tombé à terre. Trouvez-le, donnez-le, sans rien dire, sans avoir l'air de faire attention à ce petit malheur.

Je le répète encore, n'ayez pas trop de prévenances. Plus vous en avez, plus vous leur faites sentir leur infériorité. Le but vers lequel vous devez tendre est de leur donner la conviction qu'ils peuvent presque complètement se passer du secours d'autrui, qu'ils sont autres, c'est vrai, mais qu'ils ne sont pas des infirmes condamnés à avoir besoin d'une aide incessante et qu'ils peuvent être indépendants. Donnez-leur l'idée que leur liberté n'est pas abolie, que leur dignité, leur personnalité, leur indépendance seront à peu près complètes lorsqu'ils auront reçu l'éducation que nécessite leur nouvel état. Leur infériorité, d'ailleurs, n'est pas aussi grande que le croient les voyants.

C'est vrai.

Nous autres voyants, nous avons d'une façon ridicule l'orgueil de nos yeux.

Ne les conduisez pas en les tenant par le bras. Appre-

nez-leur à se diriger tout seuls à l'intérieur de l'hôpital. *Ils en seront fiers.* Ne leur donnez pas de bâton, mais simplement une badine légère, munie d'une boucle qu'ils passeront au poignet et qui leur laissera la liberté des mains.

Enfin ayez, à l'hôpital, une salle qui sera la leur, sur laquelle vous aurez mis une pancarte « *Salle d'étude et de récréation des soldats blessés aux yeux. Entrée interdite aux curieux.* »

Eloignez les curieux, et les compatissants maladroits quoique bien intentionnés.

Cependant comme il vous faudra vendre vos brosses, permettez l'accès de l'atelier aux personnes généreuses, mais tâchez de les recevoir pendant que vos élèves seront absents. Si vous jugez bon de faire une exception, prévenez vos visiteurs, avant de leur ouvrir la porte, qu'ils devront s'abstenir de toute parole de commisération ou de pitié... Pas de : « pauvre petit... quel malheur !... » et autres du même genre. De telles paroles sont un poison pour ces âmes endolories. La consigne est la gaîté, l'entrain, la bonne humeur, la confiance dans l'avenir.

*
* *

Vous tâcherez donc de vendre vos brosses, et vous tâcherez de les vendre très cher. Mais, si par exemple on vous donne vingt francs pour une brosse ou un balai, gardez-vous bien de donner la somme à l'ouvrier qui les a faits ; vous lui inspireriez une fausse idée de la valeur de son travail, vous lui prépareriez des déceptions, et vous lui donneriez le goût de recevoir l'aumône. Ce serait un crime.

Voici comment vous ferez. Vous marquerez au compte de chaque ouvrier le nombre de brosses qu'il aura pro-

duites, après qu'elle auront été reçues par le contremaître (il ne faut pas livrer des produits imparfaits, vous déprécieriez le travail des aveugles). Le samedi, vous ferez la paye, en donnant à chacun le prix de son travail, c'est-à-dire la différence entre le prix de la matière première et celui du prix de vente au détail. De l'excédent vous ferez deux parts. L'une sera marquée au compte de chacun, proportionnellement à son travail, et lui sera envoyée à son domicile, après la réforme, ou servira à lui acheter un établi et des matières premières. L'autre sera mise à la masse générale, pour des secours exceptionnels.

*
* *

Voilà ce qui a été essayé et qui a réussi. A chacun de chercher à faire mieux. On peut, certainement.

E. BRIEUX,

de l'Académie Française.

Je reproduis, dans leur ordre de publication, mes articles de la *Guerre Sociale* et les signale à l'attention des personnes, trop nombreuses, hélas! que touche plus particulièrement le sort des braves et malheureux soldats qui ont perdu la vue à la suite de leurs blessures.

Ces nobles victimes de leur dévouement à la patrie et à l'humanité sont l'objet d'un redoublement de soins et de tendresse. C'est à qui, de ceux qui les aiment, cherche à leur faire oublier leur peine, à les accoutumer à leur nouvel état, à leur faire reprendre goût à la vie. On y réussit toujours, et plus vite même qu'on ne saurait croire. Mais les inévitables heures de solitude en pleine nuit physique, comment les remplir, si ce n'est par l'étude et par le travail ?

La lecture en Braille s'apprend facilement. On remédiera, peu à peu, à la déplorable pénurie des publications destinées aux Aveugles. La question de leur rééducation professionnelle est plus compliquée. Elle consiste à les pourvoir d'un métier approprié à leurs aptitudes et suffisamment rémunérateur. Les indications pratiques que je donne aideront, je l'espère, à la résoudre en bien des cas.

Pour nos Soldats Aveugles

Mercredi 17 février 1915.

De louables efforts sont faits par M. le ministre de l'Intérieur pour rendre aux soldats mutilés l'existence supportable. Il va créer, pour eux, des écoles professionnelles où ils apprendront les métiers compatibles avec leur état intellectuel et physique. Ils pourront alors, aidés par la pension de l'État qui, seule, serait insuffisante, subvenir honorablement à leurs besoins et à ceux de leur famille.

C'est parfait.

Je ne souhaite qu'une chose, c'est qu'on n'introduise pas dans ces jeunes organismes les vieux us de l'assistance routinière et bureaucratique, la paperasserie et les paperassiers qui sont une des plaies, non la moindre, de nos administrations publiques.

Le terrain est vierge, il dépend de M. Malvy de l'ensemencer de bonne graine et de n'y pas laisser place à l'ivraie envahissante. Si, par exemple, des commissions consultatives ou administratives sont nécessaires, ce qui est possible, qu'elles ne soient pas formées, au petit malheur, d'hommes sans compétence, sans bonté, sans commisération sincère pour les malheureux, philanthropes d'occasion, que, seul, l'appât du ruban rouge dirige. Dans ce cas, elles deviendraient de véritables étouffoirs d'idées et d'initiatives.

Qu'il mette à la tête de ces écoles d'adultes dont la première éducation est faite, la raison formée, de bons et

braves praticiens disposés à traiter leurs apprentis, en vue d'un bénéfice à réaliser, comme les industriels intelligents traitent les leurs et il aura bien mérité de la patrie.

Tous nos chers et héroïques blessés ont des droits égaux à notre reconnaissance et à notre sollicitude, et si je m'occupe aujourd'hui exclusivement de ceux qui ont perdu la vue, ce n'est pas qu'ils me paraissent les seuls intéressants; c'est que m'étant, depuis une douzaine d'années, entièrement consacré à l'amélioration du sort des aveugles, j'en puis parler plus utilement.

Dans cette guerre de tranchées, où la tête des hommes est plus particulièrement exposée, les aveugles seront en grand nombre. C'est fatal. Aussi est-ce de tout cœur que j'applaudis à la création de l'annexe des Quinze-Vingts que vient de décider M. Brisac, le nouveau directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques.

Cette annexe, située rue de Reuilly, recevra de 200 à 300 soldats aveugles. Ils y apprendront à lire et à écrire le Braille, — ce qui ne sera ni bien long ni bien difficile, — et y feront l'apprentissage des métiers pour lesquels ils auront le plus d'aptitudes.

Ainsi deviendra vérité historique la légende fabuleuse de saint Louis fondant l'hospice des Quinze-Vingts pour trois cents de ses compagnons d'armes aveuglés par les Sarrazins.

A titre de contribution aux méthodes à établir, je ne saurais mieux faire que de signaler les résultats obtenus dans cette voie par un de mes jeunes amis lyonnais, M. Marcel Bloch, aveugle, licencié en droit et qui se prépare au doctorat en droit et à la licence d'histoire.

M. Marcel Bloch est, à Lyon, le « correspondant et le bibliothécaire de la « Société Philanthropique d'impressions pour aveugles par le système Ernest Vaughan ».

Le 18 janvier dernier, il m'écrivait :

... Depuis un mois je m'occupe des soldats qui, à la suite de graves blessures, ont été privés complètement de la vue. Ils sont assez nombreux. Je leur enseigne le Braille, réconforte leur moral, m'efforce de faire correspondre leurs aptitudes avec les métiers possibles des aveugles, les pensions auxquelles ils ont droit étant insuffisantes.

Inutile de vous dire que c'est sans aucun titre spécial que je m'occupe des blessés atteints de cécité. Je le fais spontanément, accomplissant ainsi mon devoir d'aveugle cultivé et de Français. Cependant, j'envisage la possibilité de créer une association qui aurait pour tâche de secourir les aveugles ayant perdu la vue à la suite de blessures reçues à la guerre, c'est-à-dire de les rechercher dans les diverses formations sanitaires, peut-être de les grouper en certaines d'entre elles, de leur enseigner le Braille, de les adapter à leur nouveau régime, de leur fournir un *modus vivendi.*

Je félicitai chaleureusement M. Marcel Bloch et l'invitai à me tenir au courant des succès de son généreux apostolat.

Le 8 février, il me répondait en ces termes :

... Les visites que je rends à nos soldats ont un double but, les réconforter moralement, ensuite les adapter à leur nouvelle situation.

Je dois d'abord les réconforter parce que l'obscurité dans laquelle ils ont été si brutalement plongés leur fait peur, qu'ils ont souffert de leurs blessures, subi de douloureuses opérations, en un mot parce que leur moral est atteint. Mais ce qui les trouble davantage, c'est la pensée cruellement obsédante de leur inutilité future, de la charge qu'ils constitueront pour les leurs, de vivre oisifs et peut-être dans la misère, de quitter le métier aimé. Alors mon rôle est simple. Je leur montre par des faits que leur désespoir et leur tristesse ne sont pas aussi fondés qu'ils ont tendance à le croire, qu'il y a possibilité de vivre sans la vue, sens précieux, sans doute, mais non indispensable, que, mieux, on peut vivre heureux malgré la cécité.

Je m'entretiens avec eux des menus incidents comme des préoccupations les plus graves ; je les fais s'intéresser à tout, comme tout le monde.

Enfin, vous comprenez ce que je fais et saisissez aussi la nécessité d'une intervention bienveillante et délicate. Car il faut

être délicat avec ces blessés qui gardent un mince espoir de revoir le soleil, espoir qui disparaîtra de lui-même, mais qu'il serait cruel de contrarier et de détruire. D'autres, cependant, ne se dissimulent pas l'état définitif de leurs yeux et parfois il faut consoler leur chagrin profond. Mais tous, et ce m'est une joie de le constater, acceptent leur mutilation et leur calvaire et ne regrettent pas l'action patriotique qui les a causés.

... J'arrive ainsi à vous parler de mon second but : « les adapter à leur situation nouvelle ». Leur moral étant ainsi amélioré, préparé, et nos conversations visant toujours le même objectif, je leur enseigne la lecture et l'écriture. S'ils gardent l'espérance de revoir, si le médecin ne les a pas encore prévenus de la catastrophe qui les a atteints, je prends un chemin détourné pour qu'ils consentent sans ennui à étudier le Braille. « Puisque, pour le moment, vous ne pouvez voir, leur dis-je, nous pourrions apprendre ce procédé et si, comme je vous le souhaite, vous recouvrez le sens émoussé ou perdu, vous n'aurez plus qu'à l'oublier. »

Les intelligences sont parfois récalcitrantes, les doigts un peu gros et inhabiles, les efforts doivent être répétés bien des fois, mais toujours, au bout d'un temps naturellement variable avec les individus, ils savent lire, écrire et jouer aux cartes. Je leur apprends à jouer aux cartes le plus tôt possible, car c'est pour eux une appréciable distraction propre à endormir leur pensée trop en éveil.

Mes leçons sont données à intervalle à peu près régulier et, deux fois par semaine au moins, je visite mes élèves.

Tout en leur enseignant l'admirable découverte de Braille, j'envisage avec eux la possibilité qu'ils auront de travailler et je les interroge sur la situation qu'ils occupaient avant la guerre. Tous, ou presque tous, pourront faire quelque chose. Sur une vingtaine d'élèves que j'ai (je m'occupe de tous ceux qu'on me signale), les trois quarts sont de la campagne. Sauf pour l'un d'eux particulièrement doué pour la musique et connaissant un instrument, tous devront être travailleurs manuels et le gain, si modeste qu'il soit, qu'ils obtiendront, leur permettra de vivre honnêtement dans leur village.

Mais il faut leur enseigner la brosserie, la vannerie, la cordonnerie, etc., et j'en suis incapable.

... Plusieurs de mes élèves, grâce à la bonne volonté de dames amies, connaissent déjà le tricot et apprennent la vannerie... et leur

joie a été grande quand, pour la première fois, l'autre jour, ils me montraient l'ébauche de leur travail.

Une autre profession à envisager pour certains soldats ayant de l'orthographe est la dactylographie. Deux de mes élèves pourront être dactylographes.

Enfin, pour les hommes très instruits (officiers, autres professions libérales), le professorat de philosophie, d'histoire, peut être conseillé.

Un officier, habitant Chalon, auquel j'ai rendu récemment visite, pourrait être placé sous cette rubrique. Il a 29 ans, était capitaine avant la guerre, a eu les yeux arrachés, s'est consolé de sa cruelle blessure, étudie avec moi la possibilité de devenir notaire ou professeur, connaît déjà parfaitement le Braille, possède une intelligence remarquable qui peut permettre de tout espérer...

Ce que M. Marcel Bloch, à lui tout seul, a obtenu en deux mois à peine, est bien fait pour donner confiance.

Les carrières manuelles et libérales ouvertes à l'activité des aveugles sont plus nombreuses qu'on ne pense. J'en parle par expérience et j'essaierai de le démontrer.

⊙ ⊙ ⊙

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Mercredi 24 février.

Depuis l'apparition de l'homme sur la terre, ce qui suppose un nombre respectable de siècles, nombre que je laisse à plus savant que moi le soin de supputer, il y eut, à n'en pas douter, plus d'aveugles qu'à l'époque actuelle où se guérissent quantité d'affections des yeux jadis réputées incurables.

Et nous constatons en remontant le cours de l'histoire, tant par les documents écrits que par les fondations charitables instituées en leur faveur, que les aveugles furent de tout temps les privilégiés de l'aumône.

La vue étant considérée, à bon droit, comme un des plus — sinon le plus — précieux de nos sens, notre commisération va de préférence à ceux qui en sont privés.

Mais cette sollicitude si naturelle, si méritée, se bornait aux secours matériels. Nul n'entrevoyait la possibilité de faire davantage.

Alors que la masse des voyants restait plongée dans la plus épaisse ignorance, qui se fût avisé d'en tirer des malheureux n'y voyant pas clair ?

De temps à autre, cependant, un aveugle, mieux doué ou mieux servi par les circonstances que ses congénères, se distinguait dans les lettres, dans les sciences, dans les arts. Un Dydime, un Pontanus, un Jean Gambasius, un Saunderson émerveillaient leurs contemporains. D'autres, plus rares, excellaient dans un métier manuel, tel, par exemple, Martin Castelein, qui, au XVIe siècle, devenu,



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Statue des Frères Haüy à Sant-Just-en-Chaussée.
Au pied du monument : MM. Lavanchy Clark, fondateur de la Société des Ateliers d'Aveugles, et Charles-Aimé Haüy, petit-neveu des Frères Haüy.

sous la direction de son père, tourneur habile, fabriquait d'excellents instruments de musique, notamment des orgues dont les tuyaux étaient en bois tourné.

On admirait ces virtuoses; mais on les considérait comme des phénomènes, des êtres privilégiés quasi surnaturels.

Je m'étonne que la Sainte Inquisition n'en ait pas fait griller quelques-uns.

C'est seulement après la publication de l'admirable lettre de Diderot sur les Aveugles, en 1749, qu'un homme de cœur et de science, dont la bonté patiente confinait au génie, conçut et réalisa le projet de classifier, de compléter et d'appliquer les méthodes empiriques au moyen desquelles les aveugles d'élite que je viens de citer, dissipant les ténèbres dans lesquelles une nature marâtre avait plongé leur intelligence, s'étaient affranchis de leur douloureuse sujétion.

Cet homme s'appelait Valentin Haüy. Je n'ai pas à entrer dans le détail de son œuvre. Elle est universellement connue. Il me suffit de dire que les aveugles du monde entier lui doivent d'être devenus, pour leurs concitoyens, des frères égaux en droits et en aptitudes; qu'il fonda les premières écoles d'aveugles de Paris, de Berlin et de Pétrograd et qu'il fut l'initiateur de toutes les écoles professionnelles à l'usage des non-voyants.

Aussi, après sa mort, lui éleva-t-on des statues à Paris et à Saint-Just-en-Chaussée, sa ville natale.

— Et durant sa vie ?

— Durant sa vie ? Eh bien ! mais on l'emprisonna, on le persécuta, on l'exila, et quand il revint, pauvre et malade, dans sa patrie, on lui refusa le titre de professeur honoraire de l'institution qu'il avait créée. Pensez-vous qu'en bonne administration, il eût été convenable d'agir d'autre sorte ?

Valentin Haüy démontra par le fait que les aveugles étaient, comme les voyants, susceptibles d'être instruits littérairement, scientifiquement et professionnellement.

Le jeune Lesueur, un mendiant, son premier disciple, apprit en fort peu de temps la lecture, l'écriture, la grammaire, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la musique, la typographie et, par surcroît, quelques-uns des métiers les plus simples.

Les continuateurs de Valentin Haüy s'en tinrent longtemps à ce programme. Nous voyons dans l'*Essai sur l'instruction des aveugles,* du Dr Guillié, qu'en 1817, date de la première édition, les travaux manuels pratiqués par les aveugles étaient le tricot, la filature, la confection des bourses, du filet et de la sangle, la sparterie, la tissanderie, l'empaillage des chaises, la corderie, la vannerie et la fabrication des paillassons en paille, jonc et pluche d'Espagne.

Plus tard, d'ingénieux et dévoués typhlophiles adjoignirent à ces industries la brosserie, la fabrication des tapis-brosses, des balais, des couronnes de perles, l'accordage des pianos et, plus récemment, le massage, la dactylographie, la matelasserie, la cordonnerie — cette dernière introduite en France par M. Boyer, l'excellent directeur de l'Institution des aveugles de Dijon.

Ce champ d'action peut être considérablement élargi.

Malheureusement, trop de gens, et des mieux intentionnés, ont tendance à considérer l'aveugle travailleur comme l'éternel tributaire de la charité privée ou de l'assistance publique. Ils le croient incapable de s'affranchir totalement par son légitime salaire, d'en vivre et d'avoir la joie et l'orgueil d'en faire vivre les siens. Le travail, pour lui, ne serait qu'un passe-temps, un trompeur d'ennui.

Depuis plus de dix ans, je n'ai cessé, toutes les fois

que l'occasion s'en est offerte, de protester contre ce préjugé, enrayeur de tout progrès.

Je sais bien, parbleu, qu'on ne travaille pas mieux en n'y voyant goutte et que l'œil n'est pas un organe dont la privation soit indifférente. La production de l'ouvrier aveugle est, souvent, moindre que celle de l'ouvrier voyant. C'est entendu. L'important est qu'elle soit suffisante. Je prouverai qu'en bien des cas elle peut être égale, si peu de bon vouloir qu'y voudront mettre les employeurs officiels ou particuliers. Et maintenant qu'il s'agit de pourvoir d'un gagne-pain honorable, de sauver du désespoir, d'arracher à l'inaction et à la déchéance fatale qu'elle entraîne, les nobles et chères victimes de la terrible guerre qui nous est imposée, j'ose croire que ce bon vouloir ne se dérobera pas.

⊚ ⊚ ⊚

ORGANISATION INDUSTRIELLE

Samedi 27 février.

Le bien n'est pas aussi facile à faire qu'on peut l'imaginer. Les meilleures intentions n'y suffisent pas toujours. En cela comme en beaucoup de choses, il y a la manière.

J'ai félicité, très sincèrement, M. le ministre de l'Intérieur de sa généreuse initiative en faveur de nos braves soldats mutilés, en général, et de ceux devenus aveugles, en particulier.

Sans rien retirer de mes éloges, je me permets d'exprimer un doute sur l'efficacité des mesures prises à l'égard de ces derniers, avant l'organisation complète des établissements qui leur sont destinés.

Un docteur oculiste éminent de qui je sollicitais l'avis, me dit :

« Peut-être est-il dangereux de rassembler en grand nombre et de laisser inactifs des aveugles d'aussi fraîche date. Livrés à eux-mêmes, ils seront plutôt enclins à échanger de déprimantes lamentations que des paroles résignées et consolatrices. Certains conservent l'illusion — que notre devoir est d'entretenir — de recouvrer la vue. Ceux-là ne nous inspirent pas d'inquiétude. Ils se feront petit à petit à leur état. Mais, pour d'autres, connaissant toute l'étendue de leur malheur, et se désespérant de n'y pas voir d'issue, de funestes résolutions sont à redouter. Mieux vaudrait les confier, par petits paquets, aux soins attendris de voyants et de voyantes, ou même — ce qui serait préférable, je crois, — d'aveugles de naissance,

bien portants, de bonne humeur, instruits, qui, prêchant d'exemple, leur démontreraient que la cécité n'est pas un obstacle insurmontable pour le bonheur de la vie. »

C'est ce que s'efforce de faire M. Marcel Bloch, à Lyon.

Je soumets respectueusement ces réflexions de mon savant ami à M. le ministre et je rentre dans mon sujet.

En 1905, je fus l'un des fondateurs et le président de « l'Union des Travailleurs aveugles », dont la branche de la brosserie, la seule subsistante, hélas ! participait fort honorablement à la belle Exposition de Lyon, si brutalement interrompue par la guerre.

Les autres branches se sont desséchées sur l'arbre, faute de l'engrais indispensable à leur développement.

Une ou deux, au moins, de ces branches pourraient être revivifiées. Particulièrement celles de la matelasserie et de l'empaillage et du cannage des sièges.

Et d'abord, je rappelle le principe que je pris constamment pour base de mes efforts en vue d'aider à la complète émancipation des aveugles : ne leur faire entreprendre que ce qu'ils peuvent exécuter aussi vite et aussi bien que les voyants. En un mot, diviser le travail comme dans les entreprises industrielles sagement conduites.

Il est certain qu'un aveugle sera capable de confectionner de toutes pièces tel ou tel objet. Et l'on s'extasiera. Mais il y aura dépensé deux ou trois fois plus de temps qu'il n'en faut à l'ouvrier voyant.

Pour la matelasserie, nous avions établi, rue Lauzin, 7, un petit atelier provisoire, outillé rudimentairement.

Une matelassière de profession, moyennant un salaire quotidien de 5 francs, apprenait son métier à sept aveugles et à un demi-voyant. Celui-ci actionnait la cardeuse mécanique. La toile à matelas, cousue de trois côtés par

la contre-maîtresse, était tendue sur le métier et l'aveugle la rembourrait à la perfection, y piquait les bouffettes avec une régularité irréprochable et faisait les bourrelets aussi bien qu'il est possible. Le reste était fait par la matelassière et par le demi-voyant.

Nos apprentis étaient rapidement passés maîtres et pouvaient gagner largement leur vie.

Des certificats délivrés par l'École Braille de Saint-Mandé, par l'Hôtel Moderne et une vingtaine de particuliers en font foi.

Malheureusement, nos faibles ressources, dues à la libéralité d'un généreux donateur, s'épuisèrent. Les appels que nous fîmes restèrent sans écho. Il nous fallut fermer boutique.

Cette boutique, c'est l'instant ou jamais de la rouvrir.

Il la faudrait aussi peu éloignée que possible de la ville où le cardage dans les cours des maisons et sur la voie publique est interdit.

Le matériel n'est ni cher ni compliqué; on en aurait vite remboursé le prix. Emplacement le plus vaste possible sur des terrains à bon marché, hangars clos, métiers, machines à coudre, cardeuses en quantités proportionnées à l'importance de la besogne; étuve pour la stérilisation des laines, crins, warechs, etc., et c'est à peu près tout.

Des voitures louées à la journée, en attendant qu'on ait les moyens d'en avoir à soi, iraient périodiquement chercher et livrer le travail. Elles porteraient cette inscription ou toute autre analogue :

Matelasserie des soldats aveugles.

Croyez-vous que l'ouvrage n'abonderait pas? Quelle ménagère, quelle mère de famille, en pensant à ces pauvres enfants victimes de leur dévouement à la patrie, leur refuserait sa clientèle?



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles

Canneur aveugle.

Et pour peu que l'État les admît à ses adjudications ou leur réservât une partie de ses fournitures — à qualité et prix égaux, bien entendu, — ne pensez-vous pas, comme moi, que l'entreprise ne tarderait guère à devenir fructueuse pour ses coparticipants : aveugles, demi-voyants et voyants ?

Ce que je viens de dire pour la matelasserie s'appliquerait avec les mêmes chances de réussite à l'empaillage et au cannage des chaises. Toujours sur la base d'ateliers mixtes où aveugles et voyants collaboreraient au labeur commun, chacun suivant ses aptitudes.

Les voitures, charrettes à chevaux, à ânes ou à bras, circulant dans tous les quartiers et arborant, en beaux et gros caractères :

EMPAILLAGE ET CANNAGE — ATELIERS DES SOLDATS AVEUGLES

ne rentreraient jamais à vide, je vous en réponds.

Et les fabricants du faubourg, patriotes reconnaissants, se feraient un devoir et un honneur de réserver une large part de leurs commandes à leurs héroïques et malheureux défenseurs.

Je souhaiterais que ces entreprises eussent une administration libre de toute attache officielle et fussent conduites industriellement.

⊙ ⊙ ⊙

SERVICES TÉLÉPHONIQUES ET MASSOTHÉRAPIE

Vendredi 5 mars.

Un correspondant me demande si je ne crains pas, en orientant beaucoup d'aveugles vers telle ou telle profession, de causer un dommage aux travailleurs que cette profession fait vivre.

L'objection a sa valeur. Elle ne doit pas, néanmoins, nous arrêter longtemps.

D'abord, le nombre des aveugles du fait de la guerre ne sera pas assez considérable pour justifier cette inquiétude ; ensuite, ces aveugles d'aujourd'hui n'étant autres que les voyants d'hier ne feront, en exerçant un métier à leur convenance, qu'user de leur droit et reprendre leur rang dans l'armée prolétarienne. Leur concurrence ne serait nuisible que si, par l'avilissement de leur main-d'œuvre, ils provoquaient la baisse des salaires.

Cela n'arrivera pas ou, du moins, n'arrivera plus. Ils auront, à coup sûr, la sagesse d'adhérer à leurs syndicats respectifs.

Nos pauvres aveugles-nés, ou devenus aveugles à la suite de maladies ou d'accidents, étant plus ou moins secourus par la commune, le département ou l'État, sont facilement exploitables et fatalement exploités.

Je citerai, par exemple, certains facteurs de pianos qui ne rougissent pas de payer à un accordeur aveugle quatre et cinq fois moins qu'ils n'oseraient offrir à un accordeur voyant. Il en est qui, sans le moindre scrupule, gardent

toute la journée leur accordeur aveugle dans l'attente du client dont il faudra accoı der l'instrument avant la livraison. Si le client ne se présente pas — et bien que les pianos sévissent à tous les étages des maisons qui se respectent et d'où l'on exclut les enfants comme trop tapageurs, on n'en vend tout de même pas autant que des petits pains d'un sou, — si, dis-je, le client ne se présente pas, l'accordeur aveugle s'en retourne chez lui bredouille avec, pour tout gain, son voyage en tram ou en métro, et celui de son guide à payer.

Que d'excellents bourgeois — ne prenez pas le mot au sens péjorarif — trouvent naturel de donner 3 ou 4 francs à l'accordeur aveugle pour un travail qu'un voyant leur ferait payer 5 francs et plus.

Mais avec la nouvelle catégorie d'enténébrés — victimes héroïques et lamentables de leur dévouement à la patrie — ces détestables coutumes s'aboliront.

Cela dit, je reprends mon examen des emplois et des métiers accessibles à nos frères aveugles.

Dans toutes les grandes administrations : ministères, préfectures, mairies, banques, magasins, usines, hôtels, etc., etc., un employé spécial est préposé au service téléphonique. Il a pour mission de mettre les divers services en communication entre eux ou avec l'extérieur.

Pour un débutant aux bons yeux, la connaissance parfaite du tableau central, si compliqué qu'il puisse être, est l'affaire d'un jour ou deux. Si ce débutant n'y voit pas, l'étude sera plus longue ; mais dès qu'il l'aura terminée, il s'acquittera de sa tâche avec toute la célérité et l'exactitude désirables. Je sais un aveugle qui, dans une mairie du Midi, remplissait la fonction, et la remplit sans doute encore, à la satisfaction générale. J'ai son nom dans mes papiers ; mais lesdits papiers sont dans un ordre tellement dispersé

— tels nos poilus dans une charge — que je ne puis mettre la main dessus. Je vous le dirai plus tard.

A noter que nombre d'aveugles sont de parfaits pianistes, organistes, dactylographes et possèdent — c'est le cas de le dire — leur clavier sur le bout des doigts.

N'y a-t-il pas là de quoi caser quelques centaines de nos cher enfants ?

Ils connaîtront l'alphabet Braille, cela va de soi, de façon à pouvoir noter sur leur réglette de cuivre aussi vite, aussi sûrement qu'un voyant avec sa plume ou son crayon, les communications à transmettre qui leur seront faites.

En 1905, deux de nos camarades de l'Union des travailleurs aveugles furent admis, sur notre demande, à étudier le fonctionnement des services téléphoniques au bureau principal de Gutenberg.

Il en résulta que des aveugles pourraient y être employés avec de légers changements de dispositifs, tel le remplacement des ampoules lumineuses par des sonneries appropriées. Nous ne pûmes donner suite à cette expérience. On pourrait la reprendre.

Une autre profession — fort lucrative — fut également mise en pratique raisonnée en 1905 par l'Union des travailleurs aveugles : la massothérapie.

Les aveugles qui possèdent ou acquièrent très vite une délicatesse tactile plus affinée que celle des voyants y sont particulièrement aptes.

On l'a compris au Japon, où la pratique du massage leur est exclusivement réservée et où ils trouvent ainsi le moyen de rendre à la collectivité le maximum de services que doit tout citoyen valide.

On l'a compris en Angleterre et en Russie ; on le comprend bien aussi chez nous ; mais Sainte Routine est là, toujours là, pour faire avorter les résolutions les plus louables.



Cours de massage de la Maison de convalescence de Reuilly

On doit conseiller la massothérapie aux jeunes gens, étudiants, comptables, employés dont les mains n'ont pas été durcies, insensibilisées par l'usage des outils industriels, les travaux agricoles, la manipulation des grosses pièces de pierre, de fer ou de bois. A ceux d'entre eux qui déjà possèdent des notions, plus ou moins étendues, de sciences naturelles, un apprentissage de un à deux ans sera nécessaire.

Je pourrais citer, en exemple, M. Paul Remy — l'un des fondateurs de l'Union des travailleurs aveugles — qui, en une seule année, sous la direction de M. Léopold Tabary, professeur de massage, devint non seulement praticien habile, mais aussi excellent professeur. M. Paul Remy, avant de perdre la vue, avait acquis de sérieuses connaissances scientifiques et est doué d'une remarquable intelligence.

L'Association Valentin Haüy institua, elle aussi, des cours de massage. Je ne suis pas assez au courant des résultats acquis pour me permettre d'en parler.

Quoi qu'il en soit, en deux ans, au maximum, un aveugle bien guidé peut exercer fructueusement sa profession de masseur, soit chez des particuliers, sous la direction des médecins, soit dans des cliniques spéciales ou dans des hôpitaux.

Combien de dames

> Et je sais même, sur ce fait,
> Bon nombre d'hommes qui sont femmes,

pour des raisons qu'il est inutile de préciser, préféreront les soins d'un bon masseur aveugle à ceux d'un voyant si réservé, si discret qu'il pût être ?

⊙ ⊙ ⊙

CORDONNERIE ET LACETS DE CUIR

Mardi 9 mars.

La France, pays d'initiative, n'est pas pays de persévérance ; c'est dommage.

C'est un Français, Valentin Haüy qui, le premier, démontra victorieusement que l'aveugle est, au même degré que le voyant, capable de recevoir une éducation complète et de subvenir à ses besoins par le produit de son travail.

C'est Valentin Haüy qui fonda la première école d'aveugles du monde entier.

C'est un Français, le capitaine d'artillerie Barbier qui, en 1820, imagina, à l'usage des aveugles, une écriture conventionnelle par la combinaison de 12 points saillants ; mais cette écriture, purement phonétique, n'était pas propre à l'enseignement grammatical.

Un autre Français, aveugle celui-là, Louis Braille, avec 6 points placés sur deux lignes verticales figura, non seulement les lettres, mais les chiffres, la ponctuation, les signes mathématiques, la notation musicale.

L'alphabet Braille est un chef-d'œuvre d'ingéniosité et de simplicité. La pratique, dit son auteur, « s'en acquiert en quelques semaines ». Cela s'entend pour les aveugles. Les voyants n'ont pas besoin d'un tel délai.

L'alphabet Braille est adopté dans toutes les parties du monde où l'on se préoccupe de l'éducation des aveugles. Il fut créé en 1827 ; mais ce n'est que vingt ans après que l'administration pédagogique d'alors daigna



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Atelier de cordonnerie à l'Institution d'Aveugles de Dijon.

s'apercevoir de la supériorité de cette méthode et la substitua aux méthodes anciennes. Avec l'administration pédagogique d'aujourd'hui — soit dit sans manquer au respect qu'on lui doit — ça serait exactement la même chose.

C'est donc à des Français, rien qu'à des Français, que les aveugles de tous les pays sont redevables de l'amélioration de leur sort. Et c'est à l'étranger qu'a été portée le plus loin cette amélioration. Je n'aurai à le constater que trop souvent.

Je m'en tiens aujourd'hui à la cordonnerie, exercée par des aveugles, depuis longtemps, en Allemagne et au Danemark et introduite récemment en France par mon excellent collègue, M. Boyer, directeur de l'Ecole professionnelle d'aveugles de Dijon.

Le métier étant assez difficile, il faut compter sur un apprentissage d'environ trois ans pour un jeune homme ; mais si peu qu'il soit adroit de ses mains, la réussite est assurée.

La cordonnerie n'est plus ce qu'elle fut autrefois. Les chaussures, maintenant, se font mécaniquement en quantités considérables et les ouvriers connaissant toutes les parties du métier deviennent de plus en plus rares.

M. Boyer estime que 90 o/o des ouvriers attachés aux manufactures de cordonnerie sont incapables de fabriquer, seuls, une paire de chaussures en son entier. Ils sont spécialisés, n'ont qu'à clouer ou à coudre, jamais à découper. En nombre de cas, des aveugles pourraient leur être substitués.

Mais il entend former de vrais et bons cordonniers, qui, allant ouvrir boutique dans leur pays, ville ou village, seront bientôt achalandés et feront de bonnes affaires.

Les réparations surtout : ressemelage, pièces invisibles, etc., leur seraient lucratives. Pour le neuf, ils

auront avantage à acheter, toutes prêtes, empeignes et tiges.

L'outillage n'est pas compliqué. J'extrais ces détails d'une lettre que m'écrivait M. Boyer le 13 juin 1910. Il comporte, pour chaque ouvrier, deux marteaux, une paire de tenailles, quelques tranchets, deux ou trois alènes, avec leur manche et deux ou trois broches; une pierre à repasser, une pierre à battre et un col de cygne. Ces trois derniers objets peuvent être communs à plusieurs apprentis travaillant ensemble.

A l'Exposition du Congrès des Typhlophiles, organisé par M. Georges Bonjean, et tenu à Paris en mai 1910, on put admirer la dextérité avec laquelle les cordonniers aveugles, élèves de M. Boyer, se servaient de tous ces outils, auxquels était adjointe une machine à piquer.

La grande difficulté, dit encore M. Boyer, est de trouver un bon contremaître. Il le faut habile, intelligent, patient et dévoué. J'estime, pour ma part, que, dans le cas actuel, les apprentis à former devraient être placés chez de petits patrons — il y en a un peu partout — qui se contenteraient pour les loger et les nourrir de la pension de l'État — augmentée au besoin pour la durée de l'apprentissage.

Et pourquoi ledit État ne créerait-il pas un ou plusieurs ateliers où il emploierait les pauvres aveugles, blessés à son service, à la fabrication des godillots ?

Il y a encore le lacet de cuir, dont on consomme une grande quantité et que des aveugles confectionneraient aussi bien et aussi vite que n'importe quels voyants

Un outillage de 2 fr. 50 suffit à le fabriquer et l'apprentissage est presque nul.

En 1905, l'Union des Travailleurs aveugles en tenta l'expérience, laquelle, au point de vue du travail, réussit à souhait.

Il fallait, toutefois, être à même d'acheter au comptant les quantités de rognures de cuir nécessaires à l'exécution des commandes et être assez riche pour pouvoir attendre les règlements.

Accompagné de M. Platz, aveugle et l'un des fondateurs de notre société, je fus reçu par le ministre de la guerre qui, très aimablement, nous mit en rapport avec M. Burguet, chef de la cinquième division de l'Intendance. M. Burguet nous promit des lettres de recommandation pour les colonels de régiment et les fournisseurs militaires quand nous serions en mesure de prendre des engagements et de les tenir.

Ici encore, la fâcheuse impécuniosité mit à néant notre beau projet qui n'en reste pas moins très réalisable.

◎ ◎ ◎

INDUSTRIE DU CYCLE ET MANUFACTURES NATIONALES

Samedi 13 mars.

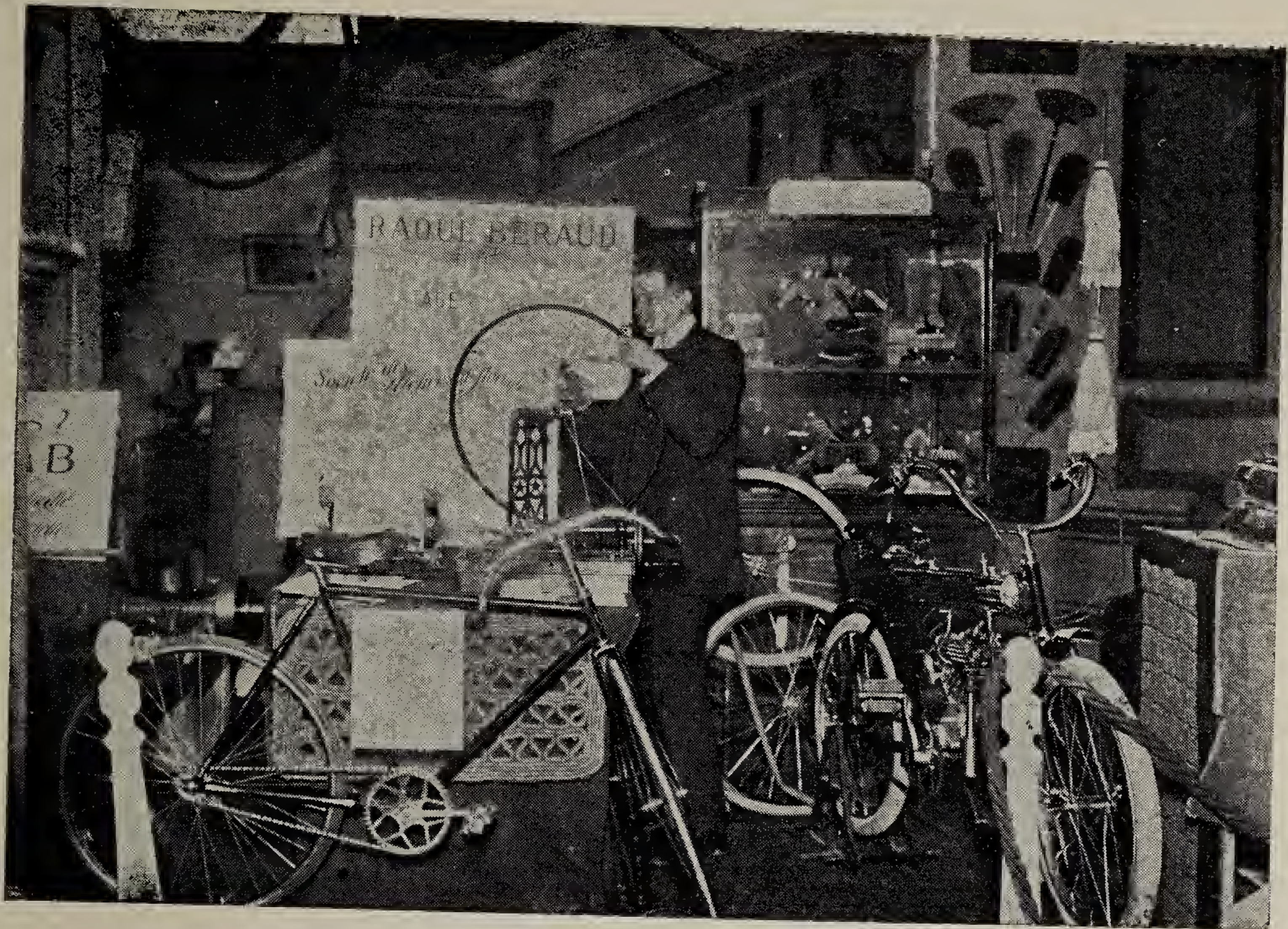
Je ne crains pas d'affirmer qu'il n'existe pour ainsi dire pas de carrière fatalement et irrévocablement fermée aux aveugles jouissant de facultés normales.

Dans les lettres, les sciences et les arts, sans chercher dans le passé les noms d'hommes éminents qui s'y distinguèrent, artistes, écrivains, savants d'autant plus étonnants qu'ils furent, pour la plupart, de purs autodidactes, j'en puis montrer, autour de nous, de non moins remarquables.

Tels M. Villey, docteur ès lettres, auteur d'une magistrale étude sur Montaigne et maître de conférence à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand ; M. Albert Léon, licencié et professeur de philosophie au lycée de Bayonne ; M. Marcel Bloch, licencié en droit ; M. Maurice de Sizeranne, fondateur de l'Association Valentin Haüy ; M. Guilbeau, poète et professeur ; M. Desagher, docteur en droit ; M. Melen, avocat ; M. Monnier, licencié ès lettres, et tant d'autres dont l'énumération serait trop longue pour l'espace dont je dispose.

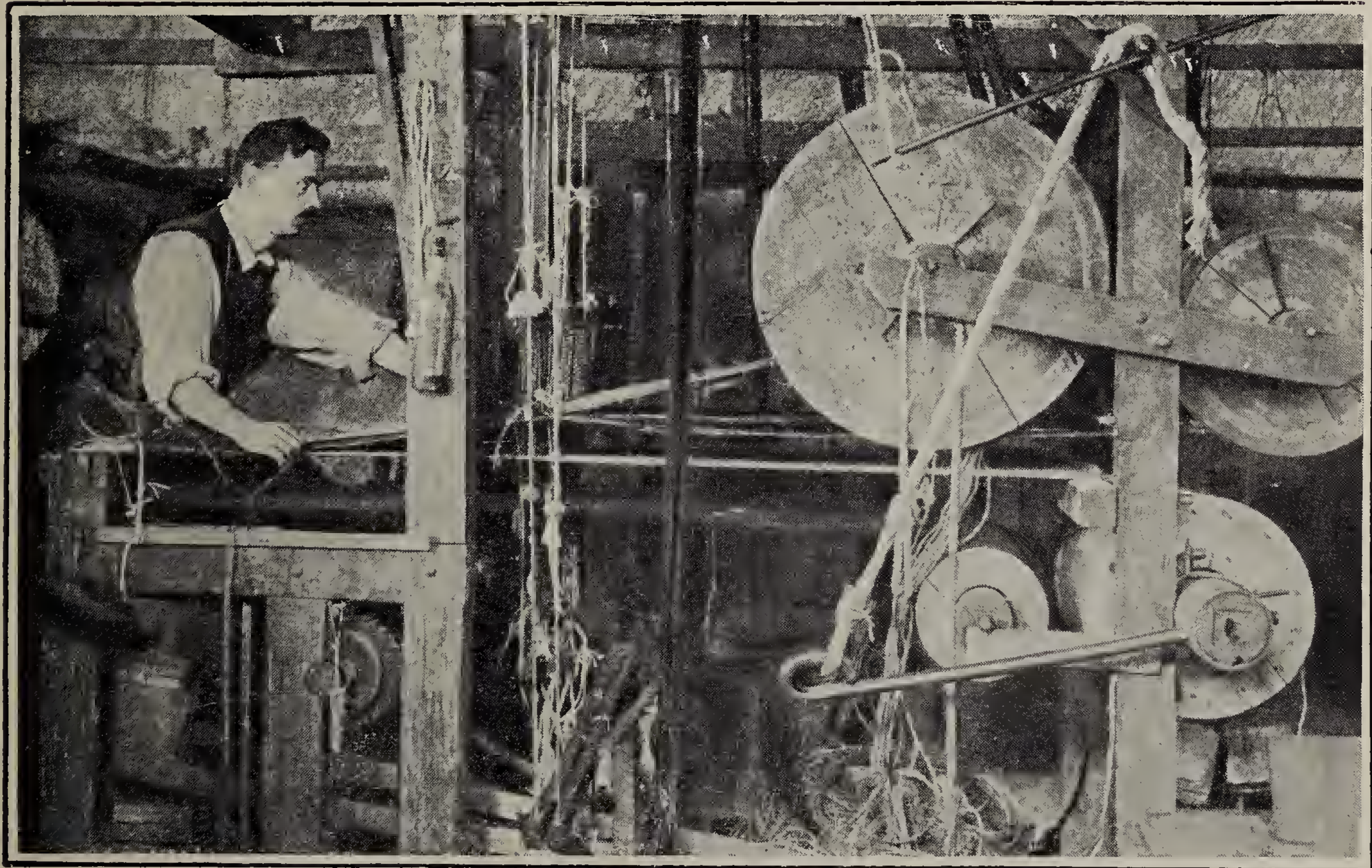
Je ne rappelerai pas non plus les compositeurs et les musiciens de premier ordre. Ils sont légion.

Quantité d'artisans facteurs et accordeurs de pianos, masseurs, etc., mériteraient une mention ; je me bornerai à citer M. Béraud, de Marseille, ajusteur et monteur adroit de bicyclettes et de tricycles.



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

M. Béraud mécanicien aveugle.



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Aveugle fabriquant le tapis-brosse.

Et à ce propos je reproduirai le passage d'une lettre que veut bien nous adresser un constructeur de cycles, M. V. Vignix :

Parmi les métiers qui peuvent s'adjoindre à ceux faits par les aveugles, celui de monteur de roues de bicyclettes est un de ceux qui pourraient s'apprendre en très peu de temps. En effet, couper les rayons et les fileter se fait automatiquement ; le montage des rayons sur les moyeux et les jantes pourrait s'apprendre en quelques heures. Or en France l'industrie de la bicyclette est très importante et je ne doute pas que nombre de fabriques se feraient un plaisir d'employer de préférence nos compatriotes devenus aveugles pour la défense du pays.

Puisse M. Vignix, que je remercie de tout cœur de sa précieuse indication, être bon prophète.

*
* *

Je m'en voudrais de ne pas rappeler la mémoire de M. Jean Freyssinier qui, devenu aveugle en 1903, se consacra entièrement, au milieu des plus vives souffrances, à l'amélioration du sort de ses frères en cécité. Ce qu'il a fait pour eux en ses huit dernières années est inimaginable. Il provoqua en leur faveur un réveil de l'attention et de la sympathie publiques et réalisa par son opiniâtreté généreuse quelques points du vaste programme élaboré par lui et bien délaissé, hélas ! depuis sa mort.

J'eus l'honneur d'être son ami et son collaborateur et d'obtenir, en août 1908, l'adhésion de personnalités autorisées, à son projet de réorganisation de l'administration des aveugles en France, dont l'article premier comportait la création d'une commission permanente pour l'étude de toutes les questions relatives à la cécité. Cette commission fut constituée par décret du 6 janvier 1909 au

ministère de l'intérieur. Tant que M. Jean Freyssinier en fit partie, c'est-à-dire tant qu'il vécut, elle eut le feu sacré, mena à bien deux ou trois réformes, nomma des sous-commissions pour l'examen de chaque série de questions. C'était beau de sa part! Trop beau. M. Jean Freyssinier disparu, les séances s'espacèrent, peu à peu, en douceur, tant et si bien qu'on finit par n'en plus parler du tout et que depuis plusieurs années la pauvre commission est en sommeil.

Elle avait cependant à l'étude des choses intéressantes — auxquelles s'en ajouteraient bien d'autres aux jours tragiques que nous traversons.

M. Jean Freyssinier est dignement continué par celle qui fut l'admirable compagne de sa vie et qui, elle aussi, bien que voyante, a mis, en souvenir du cher défunt, tout son dévouement au service des aveugles. Mme Freyssinier est secrétaire de la « Société des Ateliers d'aveugles » fondée et dotée en 1881 par M. Lavanchy-Clarke, et dirigée actuellement par M. le docteur Morax. Cette Société nous sera d'une aide précieuse dans l'œuvre que nous poursuivons.

Que les aveugles adultes puissent être utilisés dans l'industrie, cela ne peut faire doute pour quiconque se donne la peine d'y réfléchir.

Il y aura, je ne me le dissimule pas, beaucoup de préjugés à vaincre, de difficultés matérielles à aplanir, avant que les usines privées ouvrent largement leur porte à nos protégés ; mais l'exemple ne devrait-il pas leur être donné par les manufactures nationales ? N'est-ce pas pour l'État une dette d'honneur à acquitter que d'assurer le sort de travailleurs mutilés à son service ? Et ici, je ne parle pas pour les seuls aveugles.

On indemnisera après la guerre, au prorata des dommages subis, les malheureuses populations des départe-



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles

M. Jean Freyssinier, dactylographe aveugle.

ments envahis et dévastés par l'ennemi et ça sera justice. Mais à quel taux évaluera-t-on la perte éprouvée par nos glorieux blessés ? Quelle compensation offrira-t-on à ces jeunes hommes rendus incapables de reprendre la profession à laquelle ils s'étaient préparés dès l'enfance ? Quelle estimation fera-t-on de l'avenir qu'ils avaient rêvé et auquel ils avaient le droit de prétendre ? De quel baume souverain pansera-t-on leurs souffrances intimes, leur dépression morale ?

Les mesures que je préconise, insuffisantes sans doute à guérir le mal, auraient toujours l'avantage de l'adoucir sans rien coûter au Trésor.

Dans nos cinq manufactures d'allumettes — je dis « nos » parce que à titre de contribuable j'en possède ma petite part comme tout le monde — on trouverait, assurément, le moyen d'utiliser le travail d'un certain nombre d'aveugles.

Mais c'est surtout dans nos vingt manufactures de tabacs qu'ils auraient le plus de chances de réussir.

Les mains-d'œuvre « d'époulardage » et de « capage » pourraient leur être confiées. Ces travaux sont effectués par des femmes et ne nécessitent qu'une certaine délicatesse du toucher que les aveugles possèdent ou acquièrent rapidement. L'apprentissage en est simple. Pour plus de sûreté, au début, on ferait collaborer aveugles et voyants.

Des essais pourraient être, dès à présent, tentés dans une des manufactures de Paris, de Lyon ou de Dijon, sous le contrôle et la surveillance des parfaits éducateurs d'aveugles que sont MM. Gille, Lafontaine et Boyer, directeurs des écoles professionnelles d'aveugles de ces trois villes.

Si mes renseignements sont exacts, telle manufacture de tabacs serait à même d'utiliser à ce labeur jusqu'à

150 aveugles. Notez que le personnel ouvrier des vingt manufactures est de 18.000 femmes, environ.

Ces manufactures sont essaimées un peu partout, la plupart en de paisibles petites villes : Riom, Aix, Prélaze, Dieppe, Saintines, etc.

Cela permettrait de répartir les soldats aveugles dans leur région d'origine, où ils vivraient au milieu ou à proximité de leurs parents et de leurs amis.

Le salaire en province est d'environ quatre francs par jour et comme les pensions militaires si chèrement, si cruellement acquises ne leur seraient pas supprimées, nos braves et bons sauveurs auraient la possibilité de se mettre en ménage, d'entretenir femme et enfants et de reconquérir leur droit au bonheur.

Pourquoi ne pas supposer que leurs compagnes seraient de celles qu'ils remplaceront à l'usine et qui pourraient ainsi vivre en ménagères attentionnées et en bonnes mères de famille, ce qui devrait être, partout, le rôle de la femme ?

⊙ ⊙ ⊙

ATELIERS RÉGIONAUX

Samedi 20 mars.

Mon excellent ami, M. Charles Dominique, directeur des Hospices et de l'Institut des Aveugles d'Angers, préconise la création d'un atelier régional, où les mutilés de la guerre, et notamment les aveugles, apprendraient des métiers manuels, appropriés à leurs aptitudes et qui leur donneraient le moyen de gagner leur vie.

« Il faut bien, en effet, dit-il, dans une interview publiée par notre confrère *L'Ouest*, se pénétrer de cette idée que nous avons, vis-à-vis de nos chers blessés, un devoir sacré à remplir, celui de leur procurer un travail qui leur permette, malgré leurs mutilations, de vivre et de faire vivre leur famille.

« Il nous appartient, à nous qui n'avons pas eu le bonheur d'aller au front, de refaire une vie, la meilleure possible, à ceux qui sont revenus de cette odieuse boucherie avec un membre ou un sens de moins. »

Et M. Dominique, dont la compétence est justement appréciée par tous les Typhlophiles, accompagne cette déclaration de développements techniques dont on ne saurait contester la justesse.

Dans l'atelier régional, à qui les commandes ne manqueraient pas, les salaires seraient identiques à ceux des industries similaires privées et, la journée faite, les travailleurs qu'il n'est pas question d'hospitaliser — à moins qu'ils ne soient sans famille et ne réclament eux-mêmes l'hospitalisation, — rentreraient chez eux et jouiraient, comme tout le monde, des joies du foyer.

L'idée est généreuse et, avec un homme tel que M. Dominique, assurée d'un plein succès si, comme il faut l'espérer, elle se réalise.

Il est à remarquer que les mutilés de la guerre ont hâte de revoir leur pays. Sentiment bien naturel. C'est là et là seulement qu'ils trouveront les soins attendris d'une mère, d'une sœur, d'une compagne ; c'est là qu'ils puiseront la force de vivre, surtout s'ils entrevoient la possibilité d'être utiles à ceux qu'ils aiment et dont, normalement, la charge leur incombait.

C'est pourquoi l'établissement que M. Dominique désire pour Angers et la région de l'Ouest, n'est pas moins souhaitable dans les autres parties de la France.

Les bons éducateurs d'aveugles, ayant fait leurs preuves et de qui l'expérience égale la bonté, ne manqueront nulle part.

A Bordeaux, par exemple, on trouvera M. l'abbé Moureau, dont vous me permettrez de conter brièvement l'histoire.

En 1896, M. Moureau était curé de Saint-Louis de Montferrand. Il rencontra, en visitant sa paroisse, un pauvre aveugle, minable, maladif, errant à tâtons sur les routes et à qui son frère et sa belle-sœur, les seuls parents qui lui restassent, reprochaient amèrement son oisiveté forcée et ce que leur coûtaient son entretien et sa nourriture. Ils ne lui donnaient, et comme à regret, qu'un peu de pain chaque jour. Pour boisson, il avait l'eau de la fontaine.

Il s'appelait Habens. M. l'abbé Moureau, très ému, enmena chez lui le pauvre homme, le soigna, lui rendit des forces puis, soucieux de son avenir, le fit entrer, par l'intermédiaire de l'Association Valentin Haüy, à l'Ecole des Ateliers d'aveugles de la rue Jacquier.

A son retour, M. Moureau se fit le placier des produits

de son élève et n'eut de cesse qu'il ne lui ait trouvé des clients en quantité suffisante.

Rassuré sur le sort de ce premier disciple, le bon curé se souvint d'un autre aveugle, Ernest Tiffereau, qu'il avait connu à Cussac-de-Médoc, où il faisait l'empaillage et le rotinage des chaises. Tiffereau vint avec Habens apprendre la brosserie.

M. Moureau, dont le zèle croissait en raison des difficultés vaincues, recruta un troisième aveugle, puis un quatrième, et forma ainsi un petit atelier, malheureusement mal placé à Montferrand où les débouchés sont fatalement restreints. Il aurait fallu le transporter à Bordeaux. Mais comment? L'abbé Moureau était attaché à sa cure comme la chèvre à son poteau. Il sollicita une aumônerie lui assurant les ressources personnelles indispensables et l'obtint. Alors son dévouement aux déshérités de la vie se donna libre carrière. La sincérité de son ardeur, sa rayonnante et profonde bonté lui valurent des sympathies précieuses et agissantes, grâce auxquelles il put enfin réaliser son rêve, en fondant, rue de Pessac, « la Société des Aveugles travailleurs du Sud-Ouest ».

Je ne puis mieux donner une idée du large esprit de solidarité humaine dont s'inspire M. l'abbé Moureau, qu'en reproduisant quelques lignes de la notice qu'il m'adressa il y a deux ou trois ans.

M. l'abbé Moureau est membre de la Société d'impressions pour aveugles par le système Ernest Vaughan.

« ...tout postulant est admis sans distinction de religion. Ils sont aveugles, par conséquent, dignes de notre intérêt, de notre pitié, le même accueil bienveillant est réservé à tous.

« ...les discussions politiques et religieuses sont formellement interdites.

« ...les aveugles ne sont tenus à aucun exercice religieux.

« ...l'aveugle, après son apprentissage, ne reste pas toujours à l'atelier. Quand il est devenu un bon ouvrier, il aime à retourner dans son pays, son rêve est d'y ouvrir un petit magasin. Plusieurs l'ont déjà fait avec succès, par exemple, à Saint-Emilion, à Pau, à La Roche-sur-Yon, à Aubusson, etc... »

Si, comme je l'espère, un atelier régional du Sud-Ouest est fondé pour nos soldats aveugles, à qui en confiera-t-on la direction, si ce n'est à l'abbé Moureau ?

Je m'en tiens, pour aujourd'hui, à ces deux régions de l'Ouest et du Sud-Ouest et reviens à mon ami, M. Dominique, dont certaines réflexions valent qu'on s'y arrête.

« Il faudrait, a-t-il dit à son interviewer, supprimer le travail dans les prisons et envoyer les détenus dans nos colonies pour les améliorer (les colonies, bien entendu). »

Plusieurs des travaux d'aveugles : brosses, balais, tapis, chaussons, etc., sont de ceux que certains entrepreneurs, qui ne meurent jamais dans la misère, font exécuter par des prisonniers à des prix, trop souvent dérisoires. C'est cela, surtout, qui est condamnable et qu'un gouvernement républicain ne devrait pas tolérer,

J'avoue cependant que je ne verrais pas grand mal à ce que des prisonniers fussent employés à ces travaux aux mêmes conditions que les travailleurs libres. A l'expiration de leur peine, leur masse serait plus forte et leur permettrait d'attendre plus longtemps l'emploi que leurs antécédents leur rend si difficile à trouver. Combien de récidivistes seraient rentrés dans le droit chemin s'ils avaient eu, en sortant de prison, les moyens de vivre honnêtement ?

Oui, mais, à ce compte-là, trouvera-t-on beaucoup d'entrepreneurs disposés à les occuper ? J'en doute. La

philanthropie de ces messieurs n'est pas une philanthropie gratuite.

Où M. Dominique a tout à fait raison, c'est quand il me fait remarquer que ni lui, ni moi, ni personne que je sache d'ailleurs, n'avons parlé des soldats mutilés belges.

« N'est-ce pas, m'écrit-il, que si nous ne l'avons pas dit encore, c'est parce que le sous-entendu existe impérieusement et que vous le voulez tout comme moi pour les uns et pour les autres ? »

Parfaitement, mon cher Dominique, et ce n'est pas moi qui ai reçu la plus large, la plus accueillante, la plus cordiale hospitalité à Bruxelles, pendant mes dix années d'exil, qui vous contredirai.

Français et Belges, ça ne fait qu'un. Tant que leur noble pays ne sera pas reconstitué, nos frères de Belgique doivent trouver chez nous les soins et le réconfort qu'ils trouveraient chez eux, et, si je ne l'ai pas dit, c'est que ça allait sans dire.



L'ALPHABET BRAILLE

Mardi 30 mars.

L'Alphabet Braille est ce que l'on doit apprendre, tout d'abord, à ceux de nos généreux défenseurs qui ont perdu la vue.

C'est ce que font à Lyon, M. Marcel Bloch et à Dijon, M. Boyer, le si dévoué Directeur de l'Institut régional d'Aveugles.

« Depuis la guerre, m'écrivait-il récemment, une quarantaine de militaires aveugles ont été soignés dans les hôpitaux auxiliaires de Dijon. Cette avalanche de céciteux nous a été signalée un peu tard ; mais notre jeune fille a pu se rendre, en dernier temps, auprès d'un certain nombre d'entre eux, leur enseigner le Braille et leur procurer des livres. Madame Boyer en a composé quelques-uns à lignes espacées pour faciliter la lecture et la rendre plus intéressante pour les débutants : les syllabaires édités par l'Institution Nationale ne convenant qu'aux enfants. »

C'est ce que l'on va faire à l'annexe des Quinze-Vingts que vient de fonder, rue de Reuilly, M. Brisac, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques.

C'est ce que l'on fera partout où des soldats aveugles se trouveront réunis.

Tous vont donc savoir lire et écrire en écriture ponctuée. Il ne s'agira plus que de leur procurer la lecture qui, cent fois, mille fois plus qu'aux voyants leur est nécessaire et cela n'ira pas sans quelques difficultés.

Aux heures d'isolement ou d'insomnie, c'est par la lecture que nous distrayons notre esprit des pensées

attristantes qui l'assaillent. Or, les livres en points sont d'une rareté excessive, surtout ceux qui conviendraient à des adultes, brutalement frappés en pleine floraison physique et intellectuelle.

Faute de mieux, on s'intéressera un instant à quelque œuvre classique, à quelque récit enfantin, à quelque roman désuet, à quelque comédie anodine : mais outre que les aveugles n'en ont pas des tas à leur disposition, ils en seront bientôt rassasiés.

Si Peau d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême

a dit le bon fabuliste. Possible. Mais ça ne dure pas longtemps, Peau d'Ane, et si attrayant que cela puisse être, ça ne constitue tout de même pas, pour un cerveau d'homme fait, une nourriture très substantielle.

Eh bien, je vais vous indiquer le moyen de remédier puissamment, sinon complètement, à ce déplorable état de choses.

Parents, compagnes, fiancées, amis de ces nobles victimes de la guerre, hâtez-vous de vous familiariser avec l'Alphabet Braille. Deux semaines d'application y suffiront amplement. Vous ne sauriez leur rendre un plus grand service qu'en leur écrivant, en relief, de longues, très longues lettres. Elles ne le seront jamais trop.

Vous leur écrivez en noir ? C'est entendu. Mais vous n'ignorez pas que vos lettres leur sont lues par des tiers, plus ou moins bienveillants, plus ou moins discrets, plus ou moins désintéressés. Quel réfrigérant pour les intimes confidences !

En employant le Braille, vous vous épanchez sans réticence, à cœur grand ouvert. Vous ne craignez pas d'entrer dans les détails les plus secrets de votre vie. Vous exprimez les sentiments les plus tendres, les pen-

sées les plus délicates. Vos moindres mots ont la douceur des plus délicieuses caresses. Et quelle joie pour les pauvres mutilés que de lire et relire les réconfortantes épistoles à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ! Quelle éblouissante clarté jetée dans leurs ténèbres !

Il n'est pas de chef-d'œuvre qui vaudra pour eux, croyez-moi, ces bonnes lettres-là. Et, eux-mêmes, sachant que vous aussi, vous passerez de traducteur, ne mettront pas de bornes à leurs effusions.

Certains pourront continuer à vous écrire en noir aidés d'un guide-main Wagner, de la planchette scotographique du docteur Emile Javal (1) ou de tout autre appareil analogue. D'autres se serviront, avec autant d'habileté que le meilleur dactylographe, de machines à écrire Mais cela ne vous en laissera pas moins l'obligation absolue de leur écrire en points saillants si vous voulez qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre eux et vous.

Je vous ai dit que rien n'était plus facile que d'apprendre le Braille. Je vais essayer de vous le démontrer.

L'Alphabet imaginé par Louis Braille est un modèle d'ingéniosité et de simplicité. L'enfant aveugle l'apprend plus vite que l'enfant voyant, du même âge, n'apprend l'alphabet romain. On l'a maintes fois constaté.

Commencez par l'examen des dix premiers signes, représentant les dix premières lettres, de A à J.

Vous voyez que la lettre A, un point, dans le haut, à gauche et la lettre G, quatre points, sont des signes uniques et ne pouvant être pris pour d'autres.

Le B, c'est deux points placés verticalement ; le C, deux points placés horizontalement; l'E, deux points placés obliquement de gauche à droite et l'I deux points

(1) La planchette scotographique se trouve chez M. Cornet, 66, rue de Rennes, au prix de vingt francs.

Alphabet

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
U	V	X	Y	Z	ç	é	à	è	ú
â	ê	î	ô	û	ë	ï	ü	œ	W
Apost'	—	ī	ō &	Æ	Num.	Maj.	Ital.		

PONCTUATION

,	;	:	.	?	!	( )	«	*	»

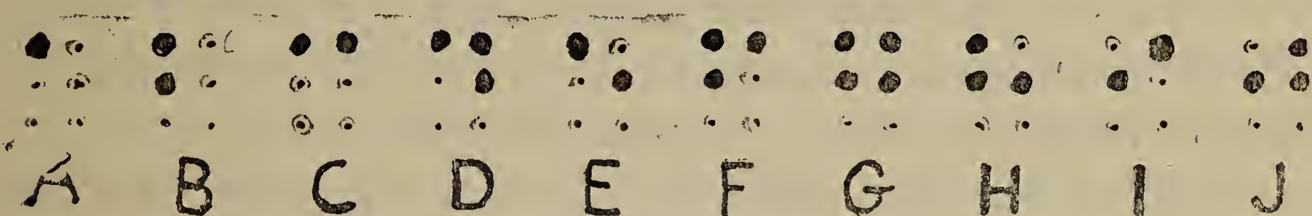
Chiffres

S^e N^e	1	2	3	4	5	6	7	8	9	0

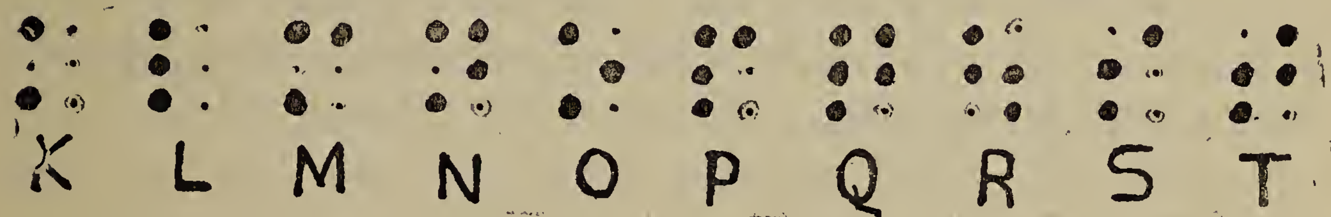
placés obliquement de droite à gauche. Le D, l'F, l'H et le J, sont figurés par trois points en angle, diversement situés. C'est tout. Quand vous posséderez bien ces dix lettres, que vous écrirez et lirez couramment, sans hésitation, machinalement, inconsciemment pour ainsi dire, comme on le fait pour les lettres usuelles, des mots dans le genre de ceux-ci :

Adage, *Affichage*, *Bagage*, *Biche, Cadi*, *Chef*, *Face*, *Fiche*, *Fief*, *Hachage*, *Gai, Geai*, *Gaffe*, etc... il y en a une cinquantaine en français, le reste sera jeu d'enfant.

Voyez, en effet, le tableau de ces dix premiers signes :



Pour obtenir les dix suivants, de K à T, vous ajoutez aux premiers un point à gauche dans le bas. Ainsi l'A, devient le K, le B, l'L, etc...



Et pour former les cinq dernières lettres, de U à Z, vous ajoutez aux signes de K, à O, un point, dans le bas, à droite.



Quand vous savez cela, vous pouvez tout lire, tout écrire sans employer d'accents ni de ponctuation. L'ordre

des lettres accentuées et des signes de ponctuation est un peu plus arbitraire ; mais étant donné que vous ne sauriez les confondre avec les 25 lettres de l'aphabet qui vous sont familières, il ne faut pour les connaître qu'un tout petit effort de mémoire et d'attention.

Les chiffres sont représentés par les dix premières lettres, de A à J, pour lesquelles on les prendrait s'ils n'étaient toujours précédés du signe numérique, le V braille renversé. Dès que sous les yeux ou sous les doigts vous rencontrez ce signe, vous savez que le ou les suivants sont des chiffres et non des lettres.

On écrit le Braille, sur papier fort, au moyen d'une tablette percée de rectangles de la grandeur d'un caractère, et d'un « style », sorte de poinçon.

Comme l'écriture doit être lue, en relief à l'envers de la feuille et de gauche à droite, il faut graver les signes Braille en les renversant, et de droite à gauche.

Je relis mon dernier paragraphe et le trouve d'une clarté douteuse. Il ne suffit donc pas toujours de bien comprendre une chose pour la bien expliquer. Mais cette fois-ci, encore, le bon vouloir des écoliers suppléera à l'insuffisance du maître.

◉ ◉ ◉

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES A FORMER

Vendredi 2 avril.

Les œuvres officielles d'assistance sont, à leur début, ni plus ni moins que l'enfer, pavées de bonnes intentions. Le malheur est qu'elles finissent trop souvent par se transmuer en enfer véritable pour les malheureux qu'elles avaient la ferme volonté de soulager fraternellement. Entrés hommes libres, les pauvres diables se voient peu à peu traités en quasi parias. Et cela arrive fatalement, par la force des choses et sans qu'on puisse incriminer qui que ce soit. Les bonnes intentions y sont toujours, seulement, en leur qualité de pavés, rien d'étonnant à ce qu'on marche dessus.

Quand l'œuvre se crée, on met à sa tête le personnel compétent strictement indispensable. Il faut être ménager des deniers publics. Mais bientôt les paperasses, suprêmement inutiles à la prospérité de l'affaire, s'accumulent, s'amoncellent à tel point que leur seule conservation nécessite sans cesse des suppléments de locaux et d'employés.

Les Commissions qui aident laborieusement la direction à ne rien faire de fameux, ne sont jamais pressées d'aboutir. Quand on a l'éternité devant soi, à quoi sert de se hâter?

La comptabilité ne vise à rien moins qu'à la simplification. Elle n'est ni commerciale, ni industrielle. Elle est administrative et soumise à des règles datant du Premier Empire.

La tenue des livres a cependant fait quelques progrès depuis ce temps-là.

Les fonctionnaires recrutés avec sagesse au commencement, et payés en raison des services qu'ils rendent, reçoivent, en rémunération de ces mêmes services, des augmentations périodiques qui les accompagnent doucement aux limites de la retraite.

Un budget de dépenses est voté chaque année et, chaque année, religieusement épuisé. C'est ainsi qu'aux fins d'exercices, quand l'hiver ne fut pas rigoureux, on brûle, à fenêtres ouvertes, le bois non utilisé, pour ce triomphant motif que l'administration réduirait, au budget de l'année suivante, le crédit de chauffage en proportion de l'économie réalisée, et qu'on risquerait de geler si la saison hivernale était moins clémente.

Il ne vient à l'idée de personne de prendre l'intérêt du patron, quand ce patron est Monsieur Tout-le-Monde, représenté par de braves sinécuristes sans responsabilité et ne demandant qu'à végéter en paix.

C'est à qui, en ce royaume rond-de-cuiriste, se conformera béatement à ces trois préceptes fondamentaux du parfait fonctionnaire :

1° Pas d'affaires !

2° Ne jamais faire la veille ce qu'on peut remettre au lendemain ;

3° Tout s'arrange.

Au demeurant les meilleurs fils du monde.

Notez que ces dignes messieurs n'ont rien à gagner et tout à perdre à agir différemment. S'ils font du zèle, abattent de la besogne, ils se mettent leurs collègues à dos. La vie leur est rendue insupportable. Il faut qu'ils cèdent ou qu'ils crèvent. En général, on préfère ne pas crever. C'est humain !

Voilà pourquoi je souhaitais dans un précédent article — je le souhaite toujours — que les entreprises ayant pour objet l'affranchissement par le travail des généreux défenseurs de la patrie, devenus aveugles à la suite de leurs blessures, fussent conduites commercialement. Ce qui ne les empêchera pas de rester très patriotiques et très humanitaires.

La Philanthropie, officielle ou privée, n'interviendrait que durant la période d'apprentissage et cela suffirait à lui mériter nos remerciements et notre reconnaissance.

Je voudrais voir se constituer dans chaque région où se trouveraient un nombre important de militaires aveugles, des sociétés anonymes par actions, pour l'exploitation méthodique et consciencieuse de leur production. Cette production, naturellement, varierait suivant le milieu et les débouchés.

Pour le département de la Seine, je signalerais en première ligne la matelasserie, l'empaillage et le cannage des chaises, sans exclusion de toute autre spécialité reconnue avantageuse : lacets de cuir, brosserie, vannerie, etc...

La « Société des Ateliers de Soldats aveugles » travaillant aussi bien, ne prenant pas plus cher que les concurrents, obtiendrait d'emblée la plus sympathique, la plus fidèle, la plus nombreuse des clientèles.

Société civile, elle soumissionnerait aux adjudications de l'État, du département, de la ville.

Elle aurait sa part des commandes des gros fabricants qui livreraient carrière à leur patriotisme sans bourse délier et feraient, du même coup, une bonne action et une bonne affaire.

La Société louerait ou achèterait aux portes de Paris, à proximité de tramways ou d'un Métro, afin que les

travailleurs pussent facilement rentrer chez eux la journée faite, des locaux appropriés à leur destination et susceptibles d'agrandissements.

Son matériel, son outillage seraient du dernier modèle et ses approvisionnements de matières premières achetés aux conditions les plus avantageuses.

La division rationnelle du travail permettrait de ne confier aux aveugles que ce qu'ils sont aptes à faire aussi bien et aussi vite que les voyants qui leur seraient adjoints aux conditions des entreprises similaires.

Les employés de tout ordre, scrupuleusement choisis et toujours révocables, offriraient toutes les garanties d'une bonne et honnête gestion.

Il pourrait être attribué, collectivement, aux collaborateurs aveugles, un nombre quelconque d'actions, leur permettant d'être représentés aux assemblées générales et même au sein du conseil d'administration. Cela est à voir. Dans tous les cas, leurs droits devraient être statutairement garantis.

Si j'avais voix au chapitre, je demanderais que les bénéfices fussent répartis, dans un pourcentage à déterminer, entre les producteurs aveugles — et pourquoi pas aussi les voyants ? — le personnel et le capital.

Je n'ai pas la prétention de dresser un plan rigoureux et définitif. Je voudrais seulement attirer l'attention de quelques capitalistes au cœur aussi bien placé que les écus, sur une opération que je crois réalisable et qui, sagement dirigée, pourrait être fructueuse.

Et voilà comment, en proposant d'associer capital, travail et talent, de collectiviste convaincu que je suis depuis tantôt un demi-siècle, je risque de me faire traiter de fouriériste — ce qui, d'ailleurs, n'a rien de désobligeant.

◎ ◎ ◎



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Atelier de brosserie.

LA BROSSERIE

Jeudi 15 avril.

La brosserie est l'un des métiers que les aveugles apprennent le plus vite. Il est bon qu'ils le connaissent dans ses moindres détails et qu'ils soient capables de confectionner de toutes pièces ce que, dans les anciennes corporations, les apprentis aspirant à la maîtrise appelaient leur chef-d'œuvre. Cela leur permet de se rendre compte de chacune des parties du travail et, au besoin, d'en améliorer l'ensemble. Mais il serait mauvais qu'ils persistassent à vouloir tout faire, même ce que les voyants font, non pas mieux, peut-être, mais beaucoup plus rapidement. Je ne me lasserai pas de répéter que si, en général, le salaire des travailleurs aveugles ne suffit pas à leurs besoins, c'est parce que l'on s'obstine à ne pas les associer à des voyants.

Depuis trente-cinq ans, la brosserie est pratiquée en atelier en France. C'est M. Lavanchy Clarke qui l'y introduisit en 1881, en fondant la « Société des Ateliers d'Aveugles ». Il ne marchanda ni son temps, ni son argent, ni sa peine.

Désirant assurer à son œuvre des ressources permanentes, il alla trouver les directeurs de nos Compagnies de Chemins de fer et leur offrit de placer dans les gares de leurs réseaux, moyennant un prélèvement sur les recettes, des distributeurs automatiques.

Les Compagnies qui n'avaient à courir que des chances de gain acceptèrent et M. Lavanchy-Clarke, muni de contrats en règle, se mit en quête de fabricants de distri-

buteurs qui consentirent, à leur tour, à fournir les appareils sans autre rétribution qu'un tantième pour cent des recettes. Puis, sur ces bases il constitua la « Compagnie générale française des distributeurs automatiques » à laquelle il imposa l'obligation de verser une part assez large de ses bénéfices à la Société des ateliers d'aveugles.

Peu de personnes, sans doute, savent qu'en jetant 10 centimes dans ces distributeurs, elles contribuent au soulagement des aveugles, assurés ainsi d'un revenu annuel d'une cinquantaine de mille francs.

J'ai dit déjà que la « Société des Ateliers d'Aveugles », qui a son siège au n° 9 de la rue de l'Echelle, est présidée par l'éminent docteur Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière et médecin en chef du bel hôpital auxiliaire n° 52 de l'avenue de l'Alma, réservé aux soldats ayant la vue menacée, et que dirige avec un dévouement et une bonne grâce inlassables Mme Gaston Thomson.

En 1883, M. Péphau, directeur des Quinze-Vingts et fondateur de la « Société d'assistance aux Aveugles », instituait l'École Braille de Saint-Mandé, une des plus belles, sinon la plus belle, de nos institutions professionnelles d'aveugles. C'est là, surtout, que l'on trouvera de parfaits instructeurs.

L'École Braille, dirigée par M. Gille, a, depuis dix ans, à la tête de ses ateliers, un homme du plus grand mérite, M. J. Genty. Les résultats obtenus par ses élèves sont au-dessus de tout éloge. J'aurai l'occasion de le montrer.

Voici, à propos de la brosserie, un passage d'une note rédigée par lui, à mon intention :

« On peut diviser la brosserie en trois groupes principaux :



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles

Aveugle fabriquant un balai.

« 1er groupe. — Les articles confectionnés en chiendent, piazzava, coco, etc Ces matières se montent sur des bois à gros trous. Ce travail est accessible à tous les débutants. Apprentissage de courte durée. Telles sont les brosses à cirer, à lessives, à pansages, etc., et les balais en chiendent, piazzava, coco, ainsi que tous les articles similaires.

« 2e groupe. — Articles en soie. Cette matière est montée sur des bois percés de trous de diverses grandeurs. Tels sont les balais soie de toutes formes et de toutes dimensions, les brosses à chaussures et une infinité de brosses à divers usages.

« Les balais et brosses de ce genre peuvent être confectionnés avantageusement par tous les ouvriers aveugles.

« 3e groupe. — Articles montés sur des bois dont les trous sont d'environ un millimètre. Telles sont les brosses à habits, à tête, passe-partout, nécessaires de toilette, brosses à chapeaux, balais d'âtre, etc., etc.

« Ces brosses se montent au moyen de fil de laiton très fin et conviennent aux aveugles très habiles ou ayant conservé un petit point de vue. »

En résumé, la brosserie, intelligemment pratiquée, est un des plus puissants facteurs de l'émancipation des travailleurs aveugles.

L'aveugle connaissant à fond le métier — c'est indispensable en ce cas, — qui s'établira en province gagnera largement sa vie à la condition d'être aidé pour le finissage du travail, le coup de « fion » qui le met en valeur. Et qui le secondera mieux que sa femme ?

Mais le célibataire en chambre, si habile soit-il, ne réalisera jamais qu'un gain insuffisant et devra vivre de privations — mourir serait plus exact —. Rien qu'à chercher et porter son ouvrage en payant son guide, et

double trajet en tram ou en métro, il dépensera une partie de son gain et sera, par surcroît, impitoyablement exploité par son employeur de première ou de seconde main.

La brosserie ne peut être utilement et fructueusement pratiquée qu'en ateliers mixtes où serait établie, en vue de la production la plus intense, la division méthodique et raisonnée du travail.

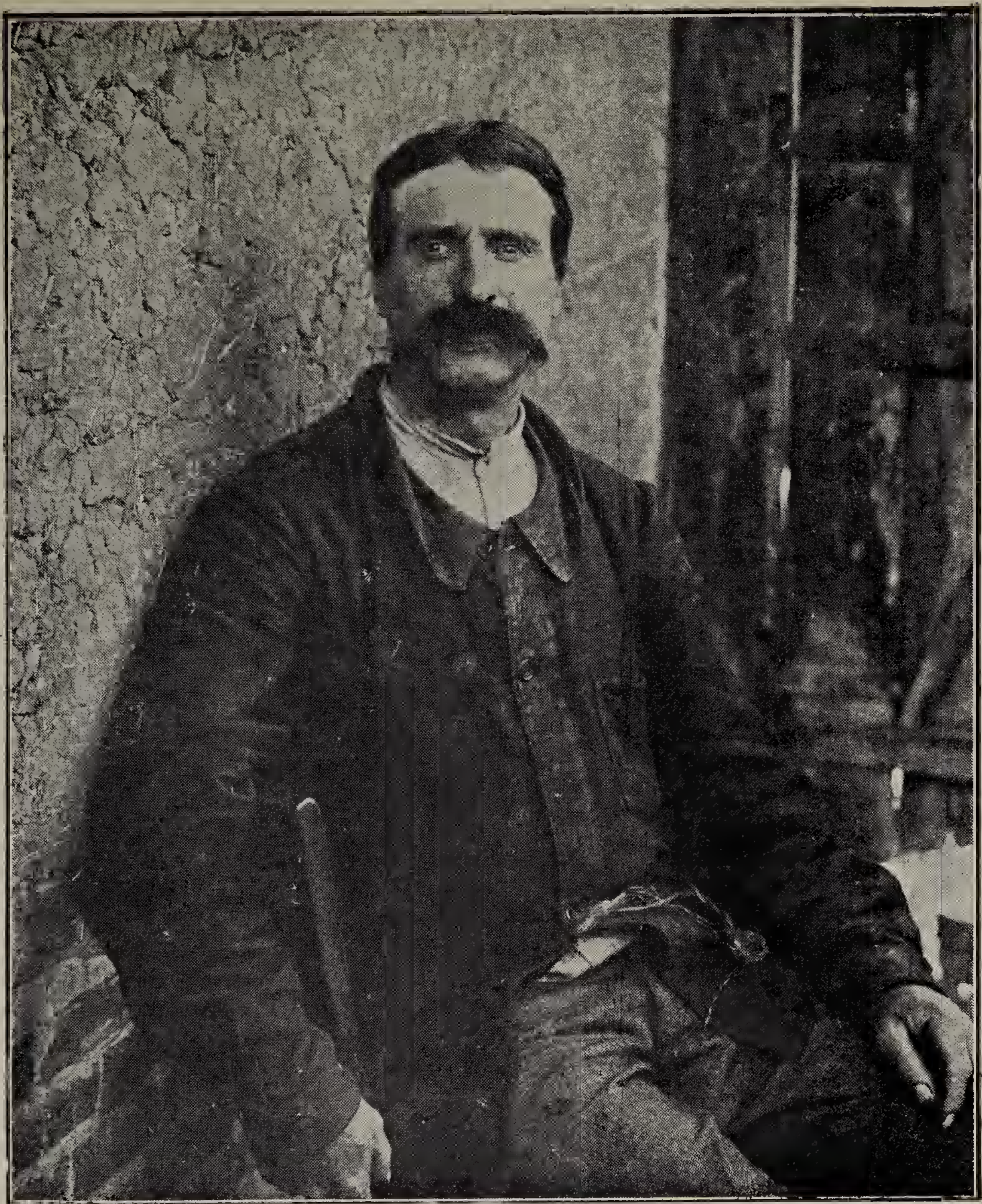
Où fera-t-on de nos protégés, de bons brossiers ? Partout où se trouvent des Écoles professionnelles d'aveugles, à Lyon (Villeurbanne), à Marseille, à Bordeaux, à Dijon, à Angers, à Alger, etc...

Les natifs du département de la Seine seront accueillis à l'École Braille. D'autres feront un apprentissage sérieux à la « Société des Ateliers d'Aveugles », rue Jacquier, pour la sparterie, et, pour la brosserie, à Saint-Just-en-Chaussée, la patrie de Valentin Haüy.

*
* *

Ici, permettez-moi une courte digression anecdotique qui mettra en lumière une figure des plus originalement bonnes que je connaisse.

En 1914, M. Budin, maire de Brunvillers-la-Motte, commune de l'arrondissement de Saint-Just, me signala la situation lamentable d'un de ses administrés, aveugle, M. Charles Haüy, arrière-petit-neveu de Valentin. Ce pauvre homme vivait avec sa vieille mère qu'il adorait et n'aurait voulu quitter à aucun prix, dans une ferme en ruines, où la misère la plus noire régnait en souveraine. Il était batteur en granges et ne gagnait pas lourd. Son maire, homme excellent, qui vient d'avoir la douleur de perdre son fils, tué à la guerre, était à peu près son unique client.



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

M. Charles-Aimé Haüy (aveugle).



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Madame Haüy.

Sachant la fierté de l'aveugle qui n'acceptait pas d'aumône, il s'arrangeait de façon à se tromper — à son désavantage, bien entendu — sur les quantités de boisseaux de grain battu ; mais cela n'apportait à la détresse chronique de la mère et du fils qu'un bien faible palliatif. Et c'est pourquoi M. Budin me demandait soit de les faire hospitaliser ensemble, soit de leur faire allouer une pension qui leur permît de vivre.

Je connaissais trop les lenteurs administratives, l'étroitesse de cœur et d'esprit de certains rapporteurs, l'insuffisance des ressources de l'Assistance publique, pour m'adresser à celle-ci avant d'avoir frappé à d'autres portes et j'en parlai d'abord à M. Lavanchy-Clarke. Ah ! ce ne fut pas long. Nous allâmes voir Mme Haüy et son fils et, non sans peine, à son troisième ou quatrième voyage, M. Lavanchy les décida à venir à Saint-Just, où une maison confortable leur était réservée et où le fils apprendrait la brosserie. Il leur fit constituer, en outre, une rente viagère par sa Société. Mme Haüy, très âgée et très fatiguée, est morte récemment ; mais ses dernières années s'écoulèrent dans un bien-être que jamais elle n'avait connu. M. Lavanchy avait pour elle les plus délicates attentions, il lui envoyait des fleurs de Nice et apportait au ménage, à chaque visite, d'abondantes provisions. Avec sa haute taille, son visage glabre, ses longs cheveux, ses yeux pétillants de malicieuse bonté, sa vaste houppelande, son feutre à larges bords, M. Lavanchy-Clarke donne l'impression d'un héros de Fenimore Cooper. Et cela est si vrai qu'un jour, où étaient affichées à Saint-Just les représentations de quelque cirque américain, un employé de la gare, le voyant descendre du train avec sa cargaison de boîtes et de paquets, le prit pour le barnum et lui demanda si le spectacle du soir serait beau.

— N'en doutez pas! répondit-il.

Un trait encore pour l'achever de peindre. C'était après le Congrès-exposition des typhlophiles organisé avec tant de succès en 1910, par M. Georges Bonjean.

Les congressistes visitaient les Quinze-Vingts. Un lunch, dont Mme Ernest Vaughan faisait les honneurs, leur était offert. La grande Salle des Archives était plus que comble. Tout le monde parlait à la fois; c'était un tohu-bohu indescriptible. Impossible d'obtenir un moment de silence, faute de pouvoir se faire entendre. Tout à coup un cri farouche, véritable rugissement de fauve, retentit, — tel l'effroyable cri sorti du sein des flots qui fit se cabrer les superbes coursiers du malheureux Hippolyte. — L'assemblée, médusée, se tait comme par enchantement, et M. Lavanchy-Clarke, très calme, d'une voix bien mesurée, débite le petit speech de remerciement qu'il tenait à adresser à son hôtesse.

*
* *

L'atelier de Saint-Just est entouré de charmants cottages où demeurent les aveugles et dont les noms sont ceux des principaux bienfaiteurs de l'œuvre. Le cottage Emile Loubet, le cottage Schlumberger-Hartmann, etc... Mme Schlumberger-Hartmann mourut à l'incendie du Bazar de la Charité, où elle tenait un comptoir au profit des aveugles de la Société.

Un second grand bâtiment, le « Pavillon Lever », vient d'être achevé. Il pourra recevoir une quinzaine d'aveugles et, dès que Saint-Just ne sera plus dans la zone des armées, le docteur Morax mettra toutes les places disponibles à la disposition des victimes de la guerre.

⊙ ⊙ ⊙



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Aveugles faisant fonctionner la machine à tondre les brosses. — Atelier de Saint-Just-en-Chaussée.

VANNERIE, COURONNES DE PERLES, MÉTIERS DIVERS

Mercredi 28 avril.

M. Moitrier, directeur de l'Institut départemental d'aveugles de Marseille, publie dans le *Soleil du Midi* une intéressante série d'articles sur les Mutilés de la guerre, que liront avec fruit tous ceux qui, officiellement on officieusement, cherchent à leur apporter une aide efficace.

M. Moitrier, reprenant la thèse qu'il développa fort éloquemment au Congrès des Typhlophiles de 1910, invite l'État à donner directement, sans recourir à l'adjudication, une partie du travail dont il dispose aux Écoles et Ateliers d'aveugles et de mutilés, en général.

Je m'associe pleinement aux efforts de mon excellent collègue.

Les règles administratives auxquelles le système des adjudications est soumis ne sont pas d'une rigidité telle qu'il ne puisse y avoir avec elles des accommodements. Il en est avec le ciel. C'est Molière qui l'a dit. Et pour moi, Moliériste fervent, tout ce que dit Molière est parole d'Évangile.

Les marchés de gré à gré sont admis en certains cas, à titre d'essai, et le ministre peut toujours les autoriser quand il le juge nécessaire et sous sa responsabilité.

En Russie, une partie de la brosserie militaire est réservée, par l'État, aux ateliers d'aveugles.

Nous qui avons la prétention — justifiée — d'offrir à

nos fidèles alliés divers bons exemples de libéralisme, nous ne ferions peut-être pas mal de suivre — leur excellence étant démontrée — ceux que, de leur côté, ils nous donnent. En dehors de la question des aveugles, je citerai les mesures radicales prises par le tsar pour la suppression de l'alcoolisme.

Cela dit, je reprends ma modeste recherche des professions susceptibles de fournir aux nobles victimes de leur dévouement à la patrie d'honorables moyens d'existence.

*
* *

La vannerie est l'un des premiers métiers qu'on ait fait apprendre aux aveugles.



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Ouvrier vannier.

Le Dr Guillié, dans son *Essai sur l'Instruction des aveugles*, publié en 1817, le mentionne comme un de ceux qu'ils peuvent exécuter dans toutes ses parties sans le secours des clairvoyants.

De son temps, les aveugles de l'hôpital de Londres étaient presque exclusivement occupés à ce genre de travail.

Dans les ateliers d'aveugles que j'ai visités, à l'étranger et en France, la dextérité des ouvriers vanniers m'a semblé merveilleuse. Ceux de l'Institut départemental de Saint-Mandé (École Braille) sont particulièrement remarquables. Des voyants, si expérimentés fussent-ils, ne feraient ni mieux ni plus vite.

En Suisse, aux ateliers de Lausanne, fondés en 1854 et dirigés actuellement, avec autant de dévouement que de haute compétence, par M. Constançon, « la production, dit-il, dans son rapport sur l'exercice 1913, ne suffit pas à la demande. L'écoulement des produits est facile, les commandes affluent à tel point que nous sommes obligés de les refuser, et pourtant nous avons spécialisé notre fabrication, surtout pour ce qui concerne la vannerie et la brosserie. Nous ne faisons que l'article soigné, abandonnant aux bazars et aux épiciers la vente de l'article bon marché, qui coûte autant de travail à l'aveugle en ne lui laissant qu'un gain dérisoire. »

La vannerie convient à tous les mutilés, voyants ou non, ayant l'usage de leurs bras. En général, dans les centres vanniers de l'Aisne, du Nord, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle et du Gard, on l'apprend et l'exploite en famille. Des apprentis seraient sans doute admis en certaines fabriques de la plupart des grandes villes ; mais l'École nationale d'Osiériculture et de Vannerie de Tayl-Billot (Haute-Marne) me semble plus particulièrement indiquée pour les recevoir. Elle les mettrait, en quelques mois, en état de gagner leur vie.

L'industrie de la vannerie — de la vannerie de luxe surtout — est en progression constante. Son champ d'ac-

tion s'élargit chaque jour et pendant longtemps encore la main-d'œuvre lui manquera. A noter que, jusqu'à ce jour, nous avons été tributaires de l'Allemagne pour une très forte partie de notre consommation.

*
* *

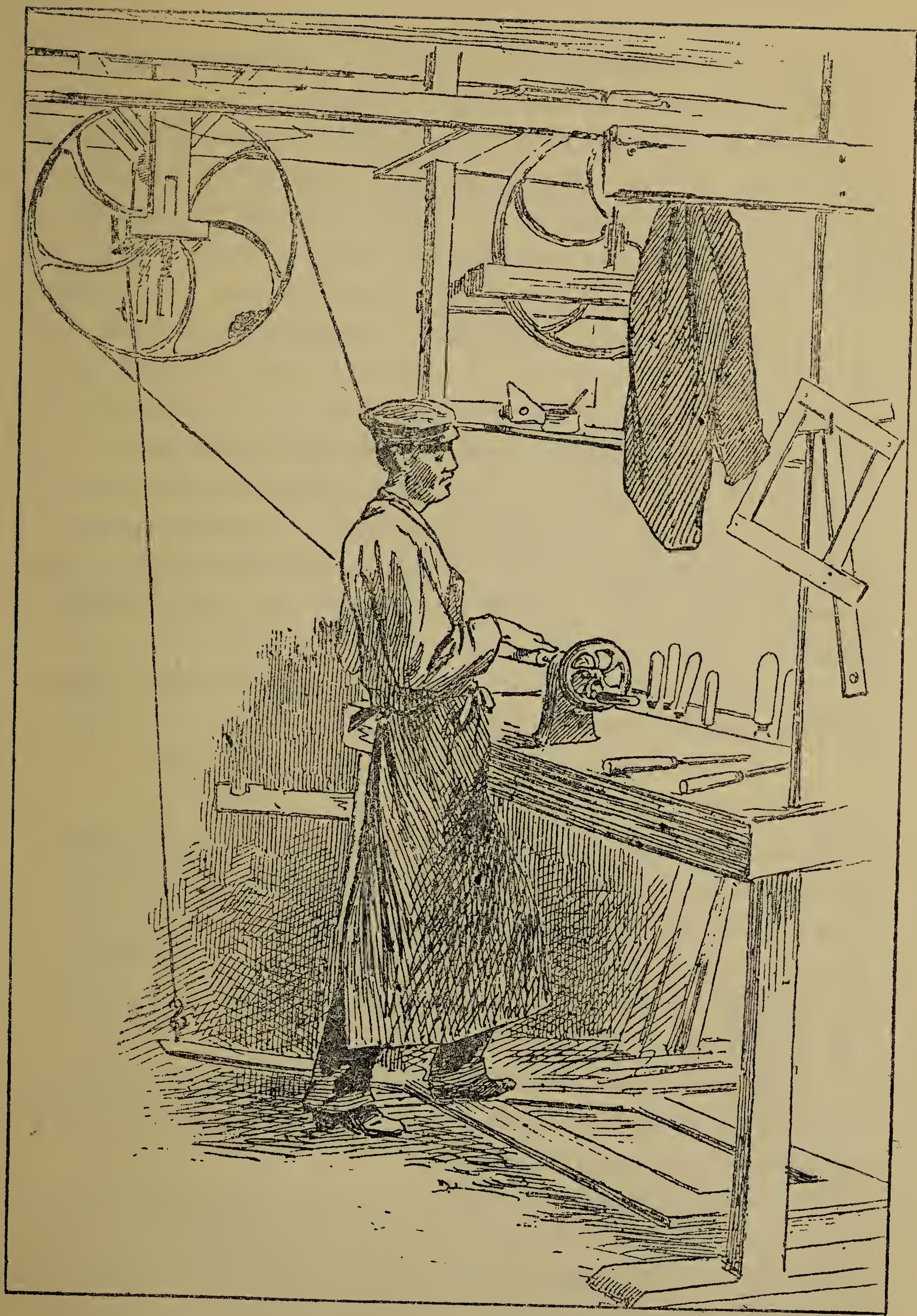
Les couronnes de perles offriraient aussi un débouché sérieux, surtout si les femmes des aveugles — les célibataires ne seraient pas exclus de l'atelier pour cela — leur étaient associées.

A l'École de Saint-Mandé, M. J. Genty, dont la patience et l'ingéniosité sont au-dessus de tout éloge, est parvenu à faire exécuter par ses élèves toutes les fleurs et feuilles imaginables : orchidées de toutes variétés et de toutes nuances, pavots, pivoines, roses, violettes, bruyères, etc.

Chaque ouvrier se consacrant uniquement à la confection d'un modèle acquiert, on le conçoit, une surprenante habileté. Notez que rien n'est plus facile que de lui faire assortir et varier les couleurs, soit en se servant de perles de dimensions différentes, soit, plus simplement, en les répartissant, par couleurs, dans une série, une sorte de clavier de sébilles ou de boîtes systématiquement disposées. L'aveugle y puisera, sans la moindre hésitation, les perles convenant aux teintes de la fleur ou de la feuille qu'il doit reproduire. Le clavier d'un piano ou d'une machine à écrire est autrement compliqué.

Les bourrelets de toutes dimensions sont, comme les fleurs, confectionnés par des spécialistes.

C'est alors qu'intervient le voyant ou la voyante qui combine les dessins, assortit les coloris, forme les gerbes, les bouquets les plus variés avec les fleurs et feuilles détachées mises à sa disposition. Plus il y en a, mieux ça vaut. Cette partie du travail n'est pas la moins précieuse.



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Tourneur aveugle.

Elle exige non seulement une grande souplesse des doigts, mais aussi et surtout un goût très affiné.

Je m'étonnais de ce que l'École de Saint-Mandé n'eût pas, à Paris, un ou plusieurs magasins de vente, bien exposés. L'établissement étant municipal, ne peut, paraît-il, faire concurrence au commerce libre. Possible pour l'École Braille; mais une association de soldats aveugles, sans attache officielle, n'aurait pas à souffrir de la même exclusion et les boutiques qu'elle ouvrirait aux bons endroits ne tarderaient pas à être achalandées et à réaliser de gros bénéfices. J'en parle par expérience. J'ai acheté, il y a quelques années, à Saint-Mandé, une superbe couronne mortuaire que l'on me vendit quatre-vingts francs et qu'on m'eût certainement fait payer, sans que cela me parût exagéré, cent vingt-cinq ou cent cinquante francs, autre part.

Ce sont là objets de luxe sur lesquels, dès qu'ils plaisent, on ne marchande pas.

*
* *

La fabrication des bouchons de liège a été expérimentée, avec succès, par M. Boyer, à Dijon, et s'il ne donna pas suite à son expérience, c'est tout bonnement parce que les subsides lui firent défaut pour l'achat de l'outillage.

A Dijon et ailleurs, les aveugles font de la menuiserie, du tournage, de la bourellerie, etc...

Je leur conseillerais la confection des paillons servant à envelopper les bouteilles de vins fins ou de liqueurs. On en consomme énormément.

M. Boyer, que je voyais ces jours derniers, pense qu'avant d'initier l'adulte aveugle à un métier nouveau pour lui, on doit essayer de lui faire continuer celui qu'il pratiquait avant de perdre la vue. En nombre de cas, me disait-il, le résultat serait satisfaisant.

UNE ERREUR HISTORIQUE

La fortune des Quinze-Vingts

Le patrimoine des aveugles

Lundi 3 mai.

Une erreur historique dépare le travail si bien documenté de mon excellent collègue M. Louis Moitrier ; il me saura gré de la lui avoir signalée.

« Si nous commençons, dit-il, la revue (des maisons d'aveugles) par Paris, nous voyons que les Quinze-Vingts n'hospitalisent guère que les vieillards et que le vieil établissement, créé en 1260 par saint Louis *pour 300 chevaliers qui avaient eu les yeux crevés par les musulmans*, est insuffisant pour le nombre des postulants. »

Les Quinze-Vingts n'hospitalisent plus, en effet, que des aveugles ayant, au moins, atteint la quarantaine ; mais il n'en fut pas toujours ainsi, et rien n'empêche de revenir aux coutumes anciennes où nulle limite d'âge n'était imposée.

Le nombre de trois cents, lui non plus, n'est pas indéfectible. Au temps de saint Louis, il n'existait, sans doute, pas plus de trois cents aveugles errant dans la cité médiévale qu'enserrait encore l'enceinte de Philippe-Auguste, longue de 2.600 toises, flanquée d'une centaine de tours à poivrières et percée de vingt portes. Mais, depuis, non seulement Paris a pris l'énorme extension que nous lui voyons, mais la fortune de la fondation de saint Louis — qui date de 1254 et non de 1260 — s'est considérablement accrue. Or, cette fortune, formée de

dons et legs librement consentis et ayant une affectation précise, est le patrimoine exclusif des aveugles, aussi bien de ceux qui ont perdu glorieusement la vue au service de la Patrie menacée, que des autres. Tous ont un droit égal à en connaître l'emploi.

Cette fortune s'est considérablement accrue, je le répète, et cependant, sans parler des scandaleuses malversations de Louis de Rohan, le Cardinal-Collier, elle eut à soutenir divers assauts, sur lesquels, dans un autre cadre, je me promets de revenir.

Le nombre des pensionnaires des Quinze-Vingts, hospitalisés ou non, devrait donc être, à mon avis, en proportion des ressources de l'établissement.

J'arrive maintenant à l'erreur historique que j'ai été surpris de trouver sous la plume d'un homme aussi versé que M. Louis Moitrier dans les choses intéressant le monde des aveugles.

Il ne faut pas en vouloir aux faits historiques d'être en partie inexacts ou même complètement faux. Seuls, les exemples et les enseignements qu'on en tire sont à considérer. L'important est qu'ils ne fassent tort à personne. La légende des 300 chevaliers aveuglés par les Sarrazins, qui, on ne sait pourquoi ni comment, s'est attachée à l'origine des Quinze-Vingts, et que de multiples réfutations, appuyées des preuves les plus péremptoires, ne sont pas parvenues à détruire, est d'apparence inoffensive. Elle faillit pourtant avoir pour les intéressés les plus désastreuses conséquences.

En 1751, l'Etat manifesta l'intention de vendre la maison et le domaine des aveugles et d'en consacrer le prix à la création, dans l'île des Cygnes, d'une École militaire, pour cinq cents jeunes nobles sans fortune. Les Quinze-Vingts, disait-on, fondés pour trois cents chevaliers aveugles, revenus de Palestine avec saint

Louis, sont beaucoup plus le patrimoine de gentilshommes que de roturiers indigents. La fausseté matérielle de l'allégation fut mise à jour. Saint Louis n'avait ramené, en tout, que cent de ses compagnons d'armes, et nulle part il n'est indiqué qu'ils fussent privés de la vue. On abandonna l'idée qui, selon l'expression de M. d'Argenson, « eût déplu à tout le peuple de Paris ».

La tradition mensongère ne s'en porta pas plus mal.

Le 29 pluviôse an XIII, lors de la visite de Pie VII à l'Hospice, M. Brousse-Desfaucherets, l'un des administrateurs, s'exprimait en ces termes dans sa harangue de bienvenue :

« Un roi, à qui ses vertus ont donné une longue mémoire et sa profonde piété la gloire céleste, en fut le fondateur. Sa justice et sa reconnaissance y rassemblèrent des héros que l'amour de leur religion avait entraînés avec lui par-delà les mers, et qui avaient tout sacrifié pour arracher aux infidèles le berceau de l'Église. »

L'éloquent administrateur avait pourtant sous la main, pour ainsi dire, la preuve écrite de la fausseté de sa pieuse affimation. A défaut de cette preuve, il eût pu se demander s'il était vraisemblable que les nobles compagnons d'armes du Roi eussent dû — à titre de récompense royale — remplacer l'écu et la lance du chevalier par le bassin et le bâton du mendiant et s'en aller arracher leur subsistance, aux portes ou à l'intérieur des églises, à la charité des fidèles.

Il ne se le demanda pas. La recherche et le raisonnement sont choses fatigantes.

Desobry et Bachelet, dans leur *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, affirment que Louis IX fonda les Quinze-Vingts pour 300 chevaliers ramenés par lui de Palestine et à qui les Sarrazins avaient crevé les yeux.

Dans la petite histoire de Paris de M. Pierre Bujon

publiée vers 1887, je cueille cette étonnante surenchère :

« L'Hospice des Quinze-Vingts remonte à saint Louis (1254). Il était destiné à recueillir trois cents chevaliers laissés en ôtage au Soudan du grand Caire et auxquels les Sarrazins avaient crevé les yeux. Ce nombre s'éleva bientôt à huit cents. »

Voici mieux :

Le *Nouveau Larrouse illustré*, qui n'en reste pas moins une publication excellente, dit à l'article saint Louis : « Très charitable, il fonda plusieurs grands hôpitaux, notamment les Quinze-Vingts pour trois cents chevaliers à qui les Sazarrins avaient crevé les yeux. »

Il est vrai qu'en bon disciple d'Azaïs le même *Nouveau Larousse illustré* — tel la lance d'Achille qui guérissait les blessures qu'elle avait faites — affirme non moins catégoriquement à l'article Quinze-Vingts « que les trois cents chevaliers revenus aveugles de Palestine sont purement légendaires ».

M. Léon Legrand, dans « Les Quinze-Vingts depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine », fait de cette fable justice complète.

Néanmoins, la légende apocryphe poursuit placidement son petit bonhomme de chemin, et la pseudo-histoire écrite ne lui suffisant pas, nous la voyons s'épanouir sur les murailles du Panthéon, dans la fresque peinte par Cabanel en 1878, et où les Quinze-Vingts sont symbolisés par deux superbes croisés aveugles, dont un jeune garçon guide les pas.

L'abbé Prompsault, qui fut aumônier des Quinze-Vingts et rendit aux aveugles des services signalés, mais dont le travail est surtout œuvre d'apologétique chrétienne, dit que la fondation fut faite en mémoire de 300 chevaliers qui, n'ayant pas voulu apostasier, endu-

rèrent mille tortures et eurent les yeux crevés ou brûlés par les Sarrazins.

Si un fait de cette importance s'était passé au cours de la septième croisade, Joinville, qui en relate minutieusement les moindres particularités, n'eût pas manqué de le mettre en beau relief. Or, il n'en souffle mot, non plus d'ailleurs qu'aucun des annalistes de l'époque.

Dans la « Vie de saint Louis » du confesseur de la reine Marguerite, nous lisons : « Et aussi li benoiez Rois devant diz fist acheter une pièce de terre de lez Saint-Ennouré, où il fist fère une grant mansion pour ce que les povres aveugles demorassent ilecques perpétuelement jusques à trois cents. »

Joinville nout dit : « Le roi fist fère la meson de les Paris pour mettre les pauvres aveugles de la Cité de Paris. »

Rutebeuf, si l'asile avait été destiné à de nobles hommes, n'aurait certainement pas écrit :

Li Roix a mis dans un repaire,
Mais je ne sais pas pourquoi faire,
Trois cents aveugles...

Le pape Alexandre IV écrivait au bon roi, en août 1260 : « Donc puisque tu as fait construire une maison destinée aux aveugles de Paris... »

Et Clément IV, son successeur, dans une bulle datée de 1264, disait : « Louis qui, en l'honneur de bien-heureux saint Rémy (le patron des Quinze-Vingts), a construit récemment une maison hospitalière pour le soutien des pauvres aveugles... »

On avouera tout de même que ces gens-là devaient savoir un peu mieux que nous ce qui se passait de leur temps et sous leurs yeux, et qu'on peut les croire sur parole surtout quand il s'agit d'un fait matériel, ne prê-

tant à nulle équivoque, indifférent en soi, et qu'ils n'avaient ancune raison de dénaturer.

En compulsant les riches archives des Quinze-Vingts, nous voyons que la légende a pris naissance dans une requête de Jean de l'Aigle, maître des Quinze-Vingts, à Sixte IV, deux bons siècles après la fondation de saint Louis.

Jean de l'Aigle était, à coup sûr, entiché de noblesse.

Il ne tiendrait qu'à moi de multiplier les témoignages ; mais je crois en avoir assez dit, et, peut-être, trouverez-vous que j'en ai dit beaucoup trop.

◉ ◉ ◉

TRAVAUX AGRICOLES

Mercredi 19 mai.

Mon ami, M. Edgard Guilbeau, aveugle, professeur retraité de l'Institution nationale des Jeunes aveugles, poète de talent et fondateur du Musée Valentin Haüy, m'écrivait il y a quelques jours :

« Dans votre avant-dernier article, j'ai lu avec plaisir que M. Boyer vous soumet de justes observations, et je suis absolument de son avis. Oui! quand l'adaptation de l'aveugle nouveau à sa nouvelle vie sera accomplie, beaucoup sauront s'utiliser dans les métiers qu'ils avaient pratiqués avant la guerre et qu'ils connaissent bien, les ayant exercés y voyant clair, surtout dans la culture où, avec l'aide de leur femme, ils pourront faire mille choses insoupçonnées jusqu'ici. Il serait utile de faire une campagne pour exciter les femmes, les mères, les sœurs à se faire une mentalité appropriée aux besoins des chers mutilés. C'est d'elles que dépend particulièrement leur relèvement après les premières anxiétés. »

Je sais de quel poids est l'opinion de M. Guilbeau, surtout en ce qui concerne les aveugles, aussi le priai-je de me donner un aperçu des « mille choses insoupçonnées » dont il parle.

M. Guilbeau vit dans sa propriété ancestrale de Savennières, entouré de l'affection des siens et jouissant de l'estime universelle. Il consacre une part de son temps à l'éducation de son jeune fils et s'occupe efficacement de l'exploitation de son domaine où je ne suis jamais allé, mais qu'il me décrivit autrefois avec une précision telle qu'il me semble l'avoir connu.

Il me répond aujourd'hui en me laissant le soin « d'arranger cela comme il convient ». Je ne vois pas de meilleur arrangement que le sien et je reproduis tout uniment sa lettre si probante et si documentée :

Mon Cher Monsieur Vaughan,

Je prends la dactyle pour vous envoyer quelques notes dont vous ferez l'usage que vous jugerez le meilleur, dans l'intérêt du plus grand nombre des aveugles de la guerre. Si j'emploie le pronom personnel « Je », c'est pour vous bien montrer que ce dont je parle, je l'ai essayé, et que ce que je n'ai pas fait, quelques-uns de mes amis (aveugles) l'ont fait. Ce qu'ils ont fait, d'autres peuvent le faire, pourvu qu'ils travaillent sur un bien leur appartenant ou avec des parents. Et cela est *absolument* nécessaire pour faire quelque chose, car jamais un patron ne prendra à gages un ouvrier aveugle, parce qu'aucun ne croira aux services qu'il peut rendre et que, d'ailleurs, ces services sont souvent incomplets ou plus lentement rendus.

Toutes les fois qu'un aveugle de la guerre le peut, il est de son intérêt aussi bien que de celui de la Société, de continuer le métier qu'il pratiquait avant la cécité, et, dans nombre de cas, il peut continuer à faire ce qu'il faisait : mais il ne le pourrait apprendre. Il serait donc inutile d'essayer d'initier un jeune ouvrier des villes, quelle que soit son habileté, aux travaux de la campagne.

Jadis il y avait un aubergiste aveugle à Boulogne-sur-Gesse dans la Haute-Garonne, rien n'empêcherait un ancien aubergiste de continuer à tenir son auberge. Beaucoup de mes amis mettent leur vin en bouteilles. Il existe encore un aveugle qui fut caviste en Champagne, un ancien caviste aveuglé par la guerre pourrait reprendre son métier. A Bléneau, dans l'Yonne, il y avait, il y a une vingtaine d'années, un aveugle qui taillait sa vigne et cultivait son jardin.

Un de mes anciens élèves, de la Marne, faisait dans sa jeunesse, des javelles au temps des moissons. Un autre, dans la Charente, ramassait les pommes de terre et les ramenait à la maison dans une brouette. L'usage de la brouette n'est pas impossible à condition qu'elle soit roulée derrière soi et sur des chemins connus.

Sachant que j'aurais éventuellement à m'occuper de travaux

agricoles, j'ai essayé de me rendre compte de ce que l'aveugle peut faire en agriculture. Ainsi je peux ébourgeonner et rattacher la vigne, vendanger à la vitesse des coupeuses, écraser le raisin avec un moulin et serrer le pressoir. Qui a fait cela avec ses yeux peut le faire sans les yeux. On peut couper les choux verts pour les vaches avec un sécateur, arracher le chanvre, dépouiller le maïs, ce que j'ai fait et ce que mes amis ont fait en différents pays. On peut charruer à condition qu'un enfant conduise le cheval ou touche les bœufs, on peut baratter pourvu qu'une femme achève le beurre, on peut puiser de l'eau au puits, on peut traire les vaches quand on en a eu l'habitude et même soigner les bestiaux, ce qui fut le cas du fils d'un fermier à Beaucousé, aux environs d'Angers. Il travaillait avec un domestique et le domestique m'affirme qu'il s'en tirait fort bien.

L'ancien cultivateur aveugle peut certainement rendre des services dans son exploitation agricole ou dans celle de ses parents, à condition qu'il soit secondé par une femme, une mère, une fille ou une sœur. Et ce qu'il faut avant tout, c'est qu'il soit encouragé par son entourage, que s'il commet une maladresse, au commencement, on ne lui fasse pas de reproches, qu'on ne trouve pas mal tout ce qu'il fait, qu'on le conseille, qu'on le stimule, qu'on l'encourage autant pour lui que pour la famille à laquelle il est rendu et qu'il peut sérieusement aider. Le rôle toujours très grand de la femme dans la ferme, sera encore plus grand quand le chef sera aveugle, et le devoir alors s'unira à l'intérêt pour qu'on lui réserve sa part des travaux communs.

Chaque région a ses habitudes spéciales, chaque culture a ses façons particulières, aussi ne peut-on donner que des conseils généraux que l'intéressé suivra dans la mesure du possible.

Pour qu'un aveugle arrive à reprendre son rôle dans son exploitation, il lui faut la volonté de bien faire, le courage qui surmonte les obstacles, la confiance en soi et la confiance des siens.

Qu'on n'oublie pas que l'entr'aide est la force de l'agriculture. L'homme ne peut faire qu'une demi-besogne sans la femme et la femme ne peut faire qu'une demi-besogne sans l'homme.

Je rappellerai, à ce propos, M. Charles Haüy, de qui j'ai parlé et qui était batteur en grange.

J'ajouterai que l'aveugle employé aux travaux de

la ferme aura tout avantage à savoir confectionner soit des brosses, soit des balais, soit quelques ouvrages de sparterie ou de vannerie, etc., pour utiliser les longs repos forcés de l'hiver.

Et maintenant, il me reste à remercier M. Guilbeau du précieux concours qu'il a bien voulu m'apporter.

⊙ ⊙ ⊙

POUR TOUS LES MUTILÉS DE LA GUERRE

Dimanche 27 juin.

J'ai reçu de Rome la lettre suivante :

Monsieur,

Comme membre du « Comité National » aidé par l'œuvre généreuse du très illustre professeur Mariano Scellingo, directeur de l'hôpital ophtalmique provincial, j'ai constitué un cours d'assistance oculistique, visant aussi à l'éducation des sens subsidiaires de la vue, pour les malheureux que la guerre en aurait privés.

A cette éducation on fera suivre l'apprentissage, ou la continuation selon les cas et dans la limite du possible — des métiers — exercés auparavant, ou bien la continuation des études, et cela dans le but que chacun puisse atteindre une profession quelconque.

Nous nous adressons pourtant à vous, Monsieur, à vous qui avez déjà initié, avec tant d'élan humanitaire dans la « Guerre Sociale », une glorieuse campagne en faveur des soldats français devenus aveugles, et nous vous prions de vouloir bien venir à notre aide afin que toutes les femmes de France, de Belgique, d'Angleterre et de Russie se joignent aux femmes italiennes dans cette œuvre pieuse. En outre, nous vous serons bien obligées si vous avez la complaisance de nous faire connaître tout ce qu'on a fait chez vous jusqu'ici à ce propos et le résultat de vos expériences.

Nous ne doutons point que vous voudrez bien venir à notre aide avec un vif échange des idées pour que cette institution devienne un nouveau lien entre nos deux États alliés ; et dans cette parfaite confiance, nous vous envoyons nos salutations empressées.

Pour le Comité National féminin,

Léonilde Serrao Vve Rizzani.

Je transmets de grand cœur à nos sœurs italiennes les indications que je possède. Non plus qu'elles nous ne

6

voulons laisser impayée la dette contractée par la France envers les généreux enfants mutilés à son service.

Depuis quelques mois, M. Brisac, le dévoué directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, a fondé à Reuilly, d'accord avec le gouvernement militaire, une maison de convalescence où devront passer et séjourner le temps qu'il faudra pour les accoutumer à leur nouvel état, tous les aveugles de la guerre.

Un seul établissement y suffira-t-il ? J'en doute. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de féliciter M. Brisac de son initiative et de lui souhaiter de dignes collaborateurs. J'ai plaisir à constater qu'il en a déjà trouvé un en la personne de M. Paul Emard.

La maison de Reuilly doit être pourvue d'ateliers, elle recevra 300 soldats au maximum et les gardera de deux à trois mois.

On s'efforce d'abord à faire renaître en eux le goût de la vie en leur donnant la certitude d'un avenir, non pas seulement supportable ; mais pleinement heureux et dont ils auront la fierté et la joie d'être les artisans.

Cette tâche délicate devrait être confiée à des femmes d'esprit élevé, de cœur pitoyable — on n'aurait que l'embarras du choix — et à des aveugles-nés vivant, en famille, du produit de leur industrie, tels qu'il en est dans tous les corps de métier pratiqués par les non-voyants.

L'alphabet Braille est, pour les aveugles récents, la première connaissance à acquérir. Elle est indispensable à qui veut, n'y voyant plus, rester en communication, autrement que par la parole, avec le monde extérieur. On l'acquiert en deux ou trois semaines.

Vient ensuite l'apprentissage de la brosserie, du cannage, de l'empaillage, de la vannerie, etc. Un bon professeur donne des leçons de massage. Certains appren-

tis s'exercent au montage de roues d'automobiles. Il est, enfin, question de consacrer à la matelasserie les locaux nécessaires.

Tout cela, naturellement, convient surtout aux travailleurs manuels hors d'état de continuer, en tout ou en partie, leur métier d'avant la guerre.

*
* *

Aussitôt après la fondation de la maison de Reuilly une société s'est formée sous la présidence de M. Vallery-Radot, dans le but de faciliter aux soldats aveugles l'exercice de la profession apprise et de les aider efficacement à la fondation d'un foyer. Cette société a pour titre : « Les amis des soldats aveugles » et pour siège la mairie du 12e arrondissement. Elle apporte sa contribution volontaire à la maison créée en dehors d'elle; mais dont le budget comme celui des fondations de l'État manque parfois — on pourrait dire « toujours » sans risque de se compromettre — d'élasticité. C'est ainsi que la Société des « Amis des soldats aveugles » paie une partie du traitement des professeurs. Elle achète outils et matières premières. Elle fait les frais des voyages de parents venant voir leurs enfants ou d'enfants allant passer quelques jours dans leur famille. Elle a organisé une Imprimerie Braille de mon système. Elle fait, en un mot, sous la généreuse autant que délicate impulsion de son Président tout le bien imaginable. Il serait injuste de ne pas signaler le généreux appoint apporté à l'œuvre par Madame Léopold Kahn, fondatrice du Cours de massage, qu'elle dirige et entretient de ses deniers. Ce cours, sérieusement organisé, est appelé à former, scientifiquement et pratiquement, de parfaits masseurs.

Une autre association bienfaisante « Pour le foyer

du soldat aveugle », s'est constituée sous l'inspiration de Madame Lévy-Durhmer, rue du Rocher, n° 64. Elle allouera des pensions complémentaires de 100 à 400 francs aux soldats aveugles les plus chargés de famille, ou incapables d'améliorer leur sort par le travail. Vingt-neuf allocations annuelles de 225 francs, payables par quart, sont déjà réparties par ses soins.

Tout cela est bien.

*
* *

L'aveugle militaire, pourvu de sa pension, et connaissant deux ou trois fabrications, pourra en toute confiance se marier, et ouvrir boutique dans son pays, au milieu de ses amis et de ses parents. Il prospérera. On peut en référer sur ce point à l'excellent abbé Moureau, fondateur de la « Société des aveugles travailleurs du Sud-Ouest », qui a établi et bien établi déjà plusieurs de ses élèves.

J'avais, il y a quelques jours, le plaisir de sa visite :

— Figurez-vous, me dit-il, que mon meilleur ouvrier, mon contremaître, m'annonça dernièrement qu'il me quittait pour se mettre à son compte. — Tu aurais dû le faire depuis longtemps, lui dis-je, et je présidai à son installation.

« Eh bien ! le gaillard, non content de m'avoir enlevé mes meilleurs clients, vient, tous les mois, me demander à dîner en ami, et m'acheter, au prix coûtant, ce qu'il lui faut de matières premières ! »

Le bon abbé riait d'aise en me contant cela.

En voilà un qui dirigerait au gré de tous, un établissement de soldats aveugles et qui, sans rien abandonner de sa propre foi, entourerait d'une même affection, d'une même sollicitude, catholiques, huguenots, juifs et vulgaires mécréants !

M. Herriot, maire de Lyon et sénateur du Rhône — encore un homme à ne pas rester inactif quand le devoir parle — se préoccupa des mutilés dès les premiers mois de la guerre. Il créa pour eux deux maisons d'éducation professionnelle qui donnent les meilleurs résultats.

Pour m'en tenir à un seul cas, je citerai celui d'un charcutier, amputé des deux jambes, dont il a fait un comptable-expert, connaissant, outre la comptabilité proprement dite, la sténo-dactylographie et l'anglais commercial.

M. Herriot, cela va de soi, ne néglige pas les aveugles. Il a autorisé mon jeune ami, M. Marcel Bloch, aveugle et licencié en droit, à visiter et éduquer, dans les nombreux hôpitaux militaires de Lyon, les soldats atteints de cécité. M. Marcel Bloch, dont le savoir et la bonne humeur sont doublés d'une bonté infinie, trouve dans son cœur les mots qu'il faut pour rasséréner ses héroïques congénères. Il est, pour eux, la preuve vivante que la vue n'est pas indispensable au bonheur.

Voici quelques lignes de sa dernière lettre :

Excusez-moi de vous écrire aussi peu souvent. Mais, vous le savez, je suis extrêmement occupé, soit par mes études (je me présente au doctorat le 9 juillet), soit par les visites que je continue à faire à mes braves soldats. Ils sont maintenant réunis aux ateliers d'aveugles de Villeurbanne. L'organisation de l'École professionnelle des Aveugles de la guerre se poursuit sans trop d'ennuis. Une trentaine d'entre eux sont déjà au travail, confectionnant de leurs mains, extrêmement habiles, balais, brosses et chaises, paniers et corbeilles.

*
* *

L'œuvre infiniment louable de M. Herriot ne doit pas faire oublier celle, naturellement plus vaste, puisqu'elle s'étend au pays entier, qui incombe à M. Brisac.

M. Brisac a consacré l'asile de Saint-Maurice, sous l'habile direction du docteur Bourrillon, aux militaires mutilés susceptibles de rééducation fonctionnelle. La maison en peut recueillir 700.

Des ateliers, où tous trouveront le moyen de s'utiliser industriellement, sont installés à l'asile-annexe de Vacassy. On y donne des cours d'électricité. On y forme des chauffeurs d'automobiles. On y enseigne la sténo-dactylographie, etc...

A proximité, rue Rondelet, un hôtel de cent chambres est à la disposition des mutilés travailleurs.

Les Écoles professionnelles de l'État leur sont ouvertes.

Le stage préparatoire terminé, les apprentis iront se perfectionner en leurs régions respectives, dans les centres d'éducation créés un peu partout, sous l'inspiration du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, et subventionnés par l'Etat, les départements, les Chambres de commerce et les œuvres particulières.

Voici la liste, à peu près complète, de ce qui est réalisé ou en voie de réalisation :

Ain.

Fondation du Comité de l'Œuvre des Invalides de la Guerre, à Bourg.

Basses-Pyrénées.

Fondations à Pau et à Bayonne.

Cantal.

Création du Comité départemental d'Enseignement technique, à Aurillac.

Cher.

Œuvre départementale, en plein fonctionnement, à Bourges.

Corrèze.

Ateliers installés dans l'ancien Petit Séminaire de Servières.

GERS.

Domaines de Lacavan et de Beaulieu transformés en Écoles d'apprentissage.

GIRONDE.

Création, à Bordeaux, par la municipalité, le département et la Chambre de commerce, d'une véritable école normale, qui subsistera après la guerre.

HÉRAULT.

Œuvre départementale de caractère régional, à Montpellier.

ISÈRE.

Œuvre de Convalescents militaires, Fondations de M. Greffulh et de Mme Bernard, à Grenoble et à Voiron.

LOIRE.

Création de l'Union des Femmes de France, avec le concours du Conseil général, à Saint-Etienne.

INDRE-ET-LOIRE.

Œuvre des Convalescents militaires, à Tours. Nos braves Poilus se trouvent là dans une des propriétés les plus fleuries, les plus ravissantes des bords de la Loire. Ça les change des tranchées.

MAYENNE.

Fondation de la Chambre de commerce, à Laval.

PUY-DE-DÔME.

Etablissements à Clermont-Ferrand et à Thiers.

ALGÉRIE.

Fondation de l'Union des Femmes de France, à Oran.

* * *

Tel est le champ actuellement offert aux glorieuses victimes de leur dévouement à la patrie.

Ce champ s'élargira en proportion des infortunes à soulager et des besoins à satisfaire.

⊙ ⊙ ⊙

APPENDICE

APPENDICE

DES LIVRES POUR NOS SOLDATS AVEUGLES

Les aveugles de la guerre savent lire et écrire le « Braille » ou ne tarderont pas à le savoir. C'est bien. Il ne reste qu'à les mettre à même d'utiliser leur savoir.

Pour écrire, il suffit d'une tablette, d'un « style » ou poinçon et de papier. Matériel peu coûteux et facile à se procurer.

Pour lire, il faut des livres en points saillants et je ne vois pas où l'on en trouvera en quantité suffisante.

L'aveugle qui a dix fois, cent fois, mille fois plus besoin de lire que le voyant, ne lit pas, ou si peu, que ça ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Je ne m'occupe pas, bien entendu, des aveugles riches, non qu'ils ne soient dignes, eux aussi, du plus affectueux intérêt ; mais parce qu'ils ont, dans la personne de leurs secrétaires, des yeux d'emprunt à leur disposition.

Les publications en Baille, coûtant fort cher, sont, pour la plupart des aveugles, comme si elles n'étaient pas.

Aux catalogues de l'Institution nationale des jeunes aveugles, des frères Saint-Jean de Dieu, des sœurs de Saint-Paul, de l'association Valentin Haüy, en dehors de livres scolaires presque tous désuets, on ne trouve que de maigres extraits des classiques et une demi-douzaine d'œuvres modernes, anodines à plaisir.

La Collection la plus importante mise à la disposition

des aveugles est la bibliothèque de l'association Valentin Haüy. Elle comprend 30 à 40.000 volumes, accumulés depuis la fondation de l'œuvre et transcrits, en général à exemplaire unique, par des copistes bénévoles.

C'est beaucoup, en apparence, pas grand'chose en réalité. Ces 30 à 40.000 volumes représentent à peine 4 à 5.000 volumes du format Charpentier.

Quand je fus appelé à la direction de l'Hospice National des Quinze-Vingts, cette pénurie me frappa et je cherchai le moyen d'y remédier dans la mesure de mes forces et de mon intelligence.

« Les aveugles, me disais-je, ont plus besoin de lire que les voyants ; c'est un fait. Les livres leur manquent ; c'est un autre fait. On ne leur en offre pas ; c'est encore un fait.

« Pourquoi ?

« Parce que si on leur en offrait ils n'auraient pas les moyens d'en acheter.

« Pour sortir de ce cercle vicieux, il faut imaginer un système d'impression qui permette au voyant le plus inexpérimenté de multiplier à l'infini les exemplaires des livres à l'usage des aveugles. Puis, créer pour la diffusion gratuite et large de ces livres, dans tous les Centres d'aveugles, des bibliothèques où il leur soit, non seulement possible, mais facile de s'alimenter. »

Et tout fier de ce beau monologue je me mis à chercher et finis par trouver un procédé d'une simplicité enfantine et qui me paraît assez bien répondre à ce programme.

Ce ne fut, croyez-le, ni sans tâtonnements ni peines. En matière d'invention, c'est toujours par les combinaisons les plus compliquée que commencent les ignorants n'ayant d'autre guide que l'imagination et le désir de bien faire.

D'excellents conseils, dont je fis mon profit, me furent donnés et quand la chose fut viable, l'aide généreuse de

M. Georges Bonjean et celle de la Société des Ateliers d'aveugles me permirent de la mettre sur pied.

*
* *

Alors se constitua, sous la présidence d'Anatole France, la « Société philanthropique d'impressions pour aveugles par le système Ernest Vaughan ».

Elle se proposait :

1° *De procurer aux travailleurs aveugles, dans les meilleures conditions possibles, les ouvrages techniques nécessaires à l'exercice de leur profession, les catalogues, références et généralement tous les renseignements pratiques susceptibles de les mettre à même d'obtenir un salaire se rapprochant de celui des travailleurs voyants.*

2° *De créer des bibliothèques régionales gratuites où, ainsi que le font les voyants, les lecteurs aveugles trouveront des éléments d'éducation et de distraction.*

3° *D'éditer et de vendre les livres et la musique à l'usage des aveugles au prix le plus modique (on les donne ; c'est plus simple).*

4° *D'aider par ses conseils les aveugles — et en premier lieu, les travailleurs — qui trouveront toujours près d'elle, à l'exclusion des secours en argent qu'elle s'interdit de donner, les renseignements et les encouragements de toute sorte dont ils pourront avoir besoin.*

5° *De propager le procédé d'impression pour aveugles de M. Ernest Vaughan. (La vente des appareils et accessoires est faite au profit exclusif de la société et, par conséquent, des aveugles.)*

Ce programme est en bonne voie d'exécution, et ne peut, dans les pénibles circonstances actuelles, qu'élargir son champ d'action.

La Société des Amis des Aveugles, fondée par M. Vallery-Radot, nous y aide puissamment. Elle a installé une de nos grandes presses dans un atelier provisoire et fait une active propagande en vue de répandre, parmi les typhlophiles, l'usage du petit matériel d'imprimerie pour aveugles, dont on trouvera, plus loin, la description et le mode d'emploi.

Notre système d'impression est adopté en Amérique, à Washington et à Buenos-Aires. Il a été installé à l'orphelinat Crozatier, de Villepreux, par M. Georges Bonjean. Il fonctionnait à merveille à l'Institution de Ronchin-Lille, sous l'habile et dévouée direction de M. Cauvin, fait prisonnier et interné en Allemagne au début de la guerre.

J'ajouterai que divers typhlophiles ont fait l'acquisition de 30 petits matériels au moyen desquels ils ont publié, déjà, en nombre, plus de cent volumes.

*
* *

La Société philanthropique d'impressions pour aveugles envoie ses publications à toutes les œuvres françaises s'occupant des aveugles à un titre quelconque.

Elle a fondé des bibliothèques régionales à Alger, à Béziers, à Dijon, à Lyon, à Marseille, à Montpellier, à Paris, à Rouen, à Saint-Just-en-Chaussée (patrie de Valentin Haüy), à Toulon et à Toulouse. D'autres suivront.

*
* *

Voici maintenant la liste des publications techniques et littéraires éditées en nombre, distribuées aux institutions d'aveugles, aux bibliothèques régionales et offertes gratuitement, port payé, aux aveugles travailleurs qui en ont fait la demande.

Petite méthode de Cordonnerie, à l'usage des aveugles, par COULON JACQUES, cordonnier aveugle. 2 vol. in-8°, cartonnés.

Album de planches en relief de la méthode de cordonnerie. 1 vol. in-4°, cartonné.

Catalogue de la maison Raynal, outillage pour la cordonnerie. 1 vol. in-8°, cartonné.

Catalogue de la maison Muller, fournitures pour piano. 1 vol. in-8°, cartonné.

La Massothérapie Théorique, à l'usage des aveugles, par le professeur TABARY, 1 vol. in-8°, cartonné.

Manuel de tricot, par Mme CLARA CLAISSON, professeur à l'École d'aveugles de Parkens, Boston (Massachusetts). 1 vol. in-8°, cartonné.

Manuel de crochet du même auteur. 1 vol. in-8°, cartonné.

Les erreurs de la physiologie de la technique du jeu de piano, par STEINHAUSEN, traduit de l'allemand par Mme Émile Javal. 1 vol. in-4°, cartonné.

Méthode rationnelle du jeu de piano, par XAVIER SCHARWENKA, traduit de l'allemand par Mme Émile Javal. 2 vol. in-4°, cart.

L'A B C de la Brosserie, à l'usage des aveugles adultes, par M. G. DE VALICOURT, 1 vol. in-8°, cartonné.

Memento d'histologie, par PAUL REMY. 2 vol. in-8°, cartonnés.

Dictionnaire usuel de langue française, à l'usage des aveugles. L'ouvrage complet comportera de 10 à 12 forts vol. in-4°. Les trois premiers volumes ont été distribués.

Nicolas Saunderson, 1 vol. in-8°, cartonné.

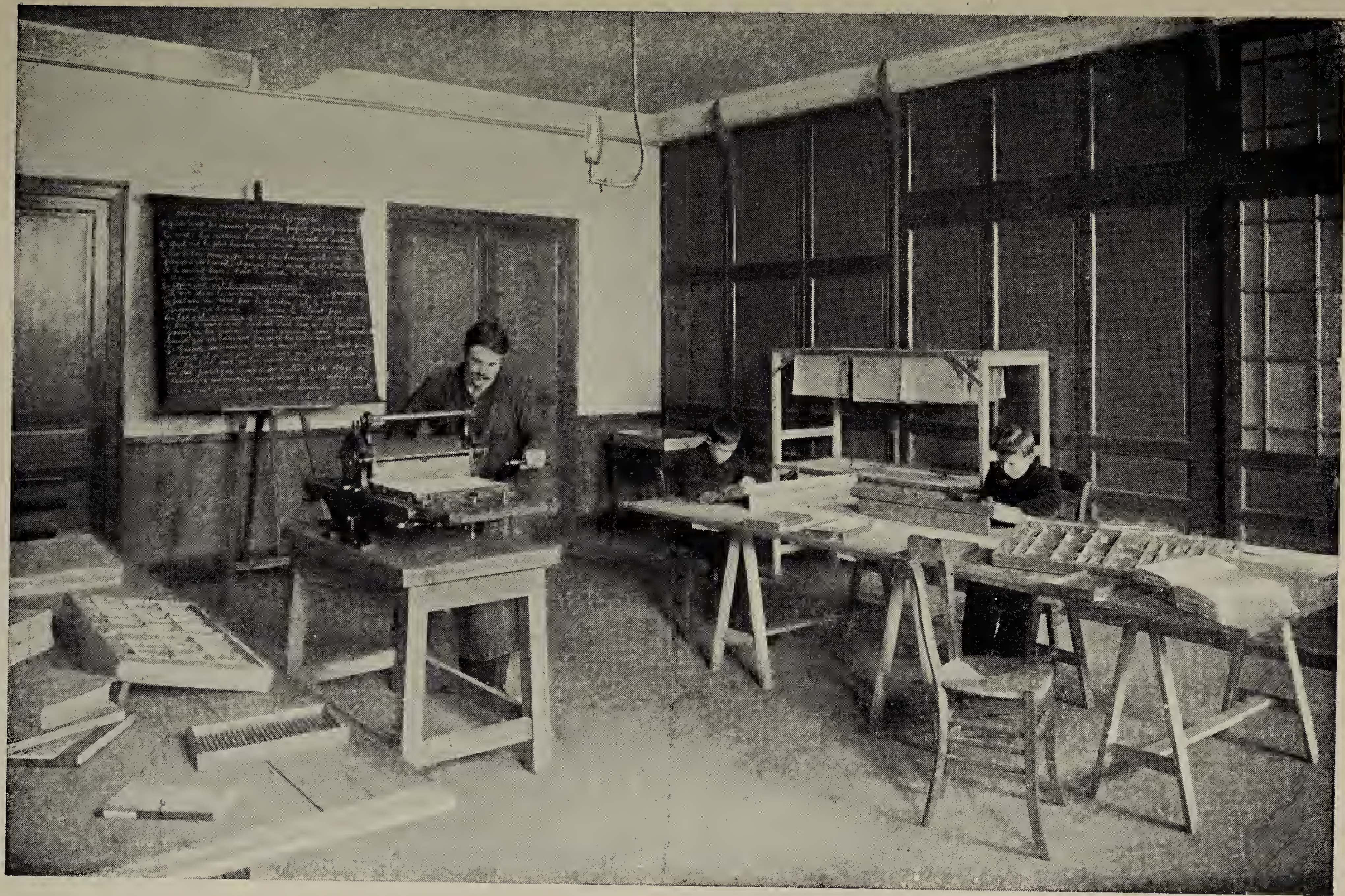
Docteur Emile Javal, par ABRAHAM DREYFUS, 1 vol. in-8°, cartonné.

Hellen Keller, par GÉRARD HARRY. 1 vol. in-8°, cartonné.
Et divers autres petits ouvrages.

Je m'en tiens à cette nomenclature et ne me dissimule pas le prodigieux éloignement du but à atteindre.

L'éloignement de ce but ne doit pas nous empêcher d'y marcher résolument.

⊚ ⊚ ⊚



Cliché de la Société des Ateliers d'Aveugles.

Atelier d'impression Braille, système Ernest Vaughan, de l'Institution de Ronchin-Lille.

UN
ATELIER D'IMPRESSIONS POUR AVEUGLES
A L'ÉCOLE DE RONCHIN-LILLE

Premier essai — Premier succès
Novembre 1912-Juillet 1913

S'il est agréable d'être prophète, à condition toutefois de présager du bonheur, il est flatteur d'être bon prophète.

C'est ce qui vient de m'arriver, sans que j'en sois d'ailleurs le moins du monde surpris, ayant depuis longtemps l'habitude de ne prophétiser qu'à bon escient.

Dans la conclusion du rapport, qu'à titre de Secrétaire général, je présentai à l'Assemblée annuelle de la Société philanthropique d'impressions pour Aveugles, évoquant les progrès qu'il serait facile de réaliser, dans l'instruction des aveugles, par l'utilisation de mon système, j'écrivais :

..... L'éducation des aveugles s'est poursuivie, jusqu'à présent, sans unité de méthode, chaque Institut choisissant dans le programme des voyants ce que bon lui semblait et délaissant le reste en dehors de tout contrôle.

Il en ira différemment désormais. Le droit imprescriptible des aveugles à la même instruction que les voyants ne restera plus lettre morte. D'une part, les écoles d'aveugles devront être suffisantes à recevoir tous les enfants privés de la vue, en âge de s'ins-

truire ; d'autre part, un programme unique et complet s'imposera pour toutes ces écoles.

Il faudra donc renouveler de fond en comble ou, pour plus de précision, créer de toutes pièces la bibliothèque classique à l'usage des aveugles. Entreprise considérable et qui pourrait néanmoins être rapidement parachevée, soit avec le seul concours de la Société philanthropique d'Impressions pour Aveugles, soit par l'effort combiné des diverses Institutions qui, à l'exemple de celle de Ronchin-Lille, auraient fait l'acquisition d'une grande presse de notre système.

Elles n'auraient plus qu'à se répartir la besogne commune. Telle se chargerait de la grammaire, telle de la géographie, telle de l'histoire, etc., etc. Chacun travaillant pour tous, en quelques mois, au moyen d'échanges, toutes ces écoles posséderaient les ouvrages scolaires et pédagogiques réglementaires.

Si je ne puis dire aujourd'hui que la tâche est accomplie (en quelques mois ce serait invraisemblable), je puis au moins, et c'est là l'essentiel, prouver que le premier essai a plus que justifié mes espérances. Les résultats obtenus à Ronchin-Lille montrent surabondamment que bientôt les seules Écoles d'Aveugles où l'on n'aura pas les livres scolaires en nombre et en qualité suffisants, seront celles où l'on ne voudra rien changer à une routine séculaire.

Les premières négociations entre le dévoué directeur de l'Établissement départemental des Sourds-Muets et Jeunes-Aveugles de Ronchin-Lille et moi au sujet de l'installation dans sa maison d'une presse de mon système, remontent à mai 1912.

M. Cauvin, aussitôt qu'il fut placé à la tête de l'important Établissement de la région du Nord, s'enquit des moyens les plus efficaces à procurer aux aveugles les bienfaits d'une éducation égale à celle des voyants.

Pour cela, il visita successivement toutes les œuvres et associations qui s'occupent de typhlophilie.

C'est ainsi que j'entrai en relations avec lui. Je lui expliquai mon système dont il comprit les avantages.

Tout gagné à ma cause, il sut promptement y intéresser M. Wellhoff, vice-président de la Commission de surveillance de l'Établissement de Ronchin-Lille, ami très expérimenté des aveugles, puisqu'il a été choisi comme président par les nombreux typhlophiles qui composent la Société de Patronage des Aveugles de la région du Nord.

MM. Cauvin et Wellhoff vinrent ensemble visiter notre atelier de la rue Jacquier, au mois de juin 1912. Je leur montrai notre installation si simple, je fis fonctionner sous leurs yeux la presse qui sert à l'impression de la *Tribune des Aveugles*, en un mot je leur donnai une leçon pratique.

Je les convainquis de telle sorte qu'aussitôt, l'Établissement de Ronchin décida, sous leur double impulsion, de faire l'acquisition d'une presse de mon système.

Comme le marché devait être approuvé par la Commission départementale, il fallut échanger quelques lettres, rédiger et signer un traité ; le tout fut terminé pendant les vacances.

On s'organisa à la rentrée d'octobre.

Je demande ici à l'excellent M. Cauvin la permission de citer quelques fragments de la correspondance que nous échangeâmes alors. Mieux que toutes les argumentations, elle démontrera quel parti on peut tirer de mes presses et combien facilement s'organise, quand on le veut, une imprimerie dans un établissement d'aveugles.

Le 5 octobre 1912, M. Cauvin m'écrivait :

Je suis heureux du prochain envoi de la presse. Conformément à vos recommandations, j'emmagasinerai le tout convenablement en attendant votre arrivée.

Quand comptez-vous procéder à l'installation ? Je désirerais le savoir assez tôt pour m'assurer, en temps voulu, le concours d'un conducteur de presse. Que pensez-vous de la combinaison qui consisterait à prendre un sourd-muet typographe ? N'en résulterait-il pas d'inconvénient pour la composition de la musique... ?

Je lui répondis le lendemain :

J'active la livraison des caractères et la fabrication du papier. J'espère pouvoir livrer le tout dans la quinzaine. N'importe lequel de vos élèves ou de vos hommes de service voyants apprendra facilement à régler et conduire la presse. Peut-être vaudrait-il mieux que je donne toutes les explications désirables à un professeur qui formerait autant de compositeurs et d'imprimeurs qu'il vous en faudrait. Il n'est pas indispensable d'être typographe. Pour la musique, il vous faudra un professeur aveugle ou voyant, connaissant la musicographie Braille...

Au mois de novembre, j'allai passer trois jours à Ronchin afin de surveiller sur place l'installation de l'imprimerie et de mettre au courant le personnel chargé du travail.

Tout marcha aussitôt si bien que, le 23 novembre, M. Cauvin m'écrivait :

... J'ai discuté aujourd'hui avec les professeurs intéressés la préparation des ouvrages à reproduire. Nous avons convenu, en ce qui concerne Bouillot, de nombreuses suppressions. De plus, nous avons décidé d'imprimer en in-8°, de manière que les livres ne soient pas trop encombrants et que les enfants puissent écrire sur leurs planchettes tout en suivant sur leurs livres. Y voyez-vous un inconvénient?...

Le 25 décembre, M. Cauvin m'envoie ce bulletin presque triomphal :

... En attendant, nous marchons, nous marchons même bien. Nous avons déjà tiré 2 volumes in-8°, à 27 exemplaires chacun, ainsi que le programme d'une petite fête donnée dimanche dernier,

dont je vous fais tenir, sous pli séparé, un exemplaire. Vous pourrez ainsi juger de notre travail.

Notre imprimeur a avec lui deux apprentis qui rendent déjà bien des services. Quant à l'imprimeur lui-même, il est maintenant bien au courant de son affaire. C'est d'ailleurs un garçon intelligent et complaisant, qui se prête à tous nos besoins. Il va mettre à profit ses vacances de Noël et du Jour de l'An pour s'initier à la reliure afin de relier ou de faire relier par ses apprentis, les volumes en points que nous tirerons.

En définitive, nous voilà bien installés, bien organisés et nous sommes très contents des résultats obtenus jusqu'à ce jour...

Le 19 février 1913, même témoignage :

Notre presse continue à fonctionner dans de bonnes conditions et nous donne pleine satisfaction.

Enfin, le 25 juillet M. Cauvin m'écrivait la lettre suivante :

A l'occasion de notre participation à l'Exposition de Gand, j'ai fait prendre quelques photographies de l'Établissement, dont une de notre Imprimerie pour Aveugles. Je me fais un plaisir de vous offrir une épreuve de cette dernière, persuadé que vous serez content de voir comment nous sommes maintenant installés.

Ce qui vous fera plaisir aussi, ce sera bien certainement d'apprendre le parti que nous avons tiré de votre matériel et de vos bonnes leçons. Je vous adresse donc inclus le détail de notre production pour cette année. (Voir ce détail page 103.)

Qu'en pensez-vous ?

Pour être complet, je dois ajouter qu'en plus des ouvrages classiques qui figurent sur cette liste, nous avons, à l'occasion, tiré quelques *extra*, tels les programmes de quelques petites fêtes, pour nos élèves et nos invités, tel encore un nouveau règlement pour les sanctions de la conduite et du travail, dont je vous adresse un exemplaire, etc. Vous pensez bien qu'outillés comme nous le sommes maintenant, nous ne regardons pas, sans cependant jamais perdre de vue notre production utilitaire, à imprimer ces petits suppléments. C'est si simple, si facile à faire, et ça fait tant plaisir aux enfants ! Il vous aurait fallu les voir quand, pour la première fois, on leur a distribué un programme de fête imprimé en points ; l'installation de la presse était encore tout récente, cette distribution

qui n'avait pas été annoncée, fut certainement le numéro le plus goûté et le plus sensationnel de toute la fête. Ce jour-là, cher Monsieur Vaughan, vous vous êtes acquis d'emblée la reconnaissance des jeunes aveugles de Ronchin.

Mais me voilà en plein détail sans vous avoir encore parlé du principal. J'y arrive. Excusez cette digression.

La production dont je vous adresse le détail est l'œuvre de notre imprimeur, ancien élève sourd-muet de l'École, et des deux enfants qu'on voit sur la photographie. Ces enfants, lorsque je les mis à la composition, avaient respectivement quatre ans et demi et six ans de scolarité dans l'Établissement. Ils se sont toujours très bien tirés d'affaire, sans faire trop de fautes. La préparation de la copie, qui était faite, au début, par un professeur voyant, fut ensuite laissée à l'imprimeur lui-même, qui s'en tira sans peine. Quant à la correction, elle fut assurée par un professeur aveugle pendant les récréations d'interclasse. Les enfants n'ont jamais sacrifié une minute de classe aux travaux de l'imprimerie, mais l'imprimeur y consacrait tout son temps, sauf les vacances bien entendu.

Je me demande, cher Monsieur Vaughan, ce que vous penserez de ces résultats. Mais ce que je sais bien, c'est que, pour ma part, j'en suis content, idem les professeurs et les élèves. Certes, il nous faudra encore du temps pour constituer un fonds complet ou à peu près d'ouvrages classiques; mais l'outil qui doit le réaliser est trouvé, il a fait ses preuves, il a mis la confiance où était le doute, il a versé l'enthousiasme où il n'y avait que la prudence : il vaincra.

L'atelier d'impression pour aveugles de Ronchin-Lille est installé dans une salle unique. Au milieu, la presse typographique ; à droite et à gauche, deux grandes tables ; dans un angle, la cuvette pour mouiller le papier, auprès d'elle, le séchoir où l'on suspend les feuilles après le tirage.

Le personnel est recruté parmi les sourds-muets. Il se compose d'un ouvrier pour le tirage et de quelques enfants pour la composition.

Il faut noter, et j'insiste beaucoup sur ce point, qu'il ne s'agit ici ni d'ouvriers de métier, ni de journées de travail. Les enfants qui, en quelques jours, deviennent d'excellents compositeurs, sont des élèves de l'Institution,

qui ne négligent pas leurs études pour le travail d'impression.

Les premiers essais datent du 15 novembre 1912. La statistique dont je transcris les renseignements se termine au 15 juillet 1913. Nous avons donc de quoi évaluer le labeur de sept mois.

Pendant ce temps, l'Imprimerie de Ronchin-Lille a tiré 21 ouvrages, chacun de 28 à 32 exemplaires, soit 615 volumes, formant 1.804 pages de composition et 52.617 pages d'impression.

Tous ces ouvrages sont exclusivement pédagogiques. Ils se répartissent ainsi :

a) 7 volumes de grammaire française.
b) 4 volumes d'histoire de France.
c) 7 volumes d'arithmétique.
d) 2 volumes de musique.

a) 1. Français par les textes du Cours élémentaire, 45 pages, tiré à 28 exemplaires.
2. Français par les textes du Cours élémentaire, 94 pages, tiré à 28 exemplaires.
3. Français par les textes du Cours élémentaire, 124 pages, tiré à 28 exemplaires.
4. Français par les textes du Cours élémentaire, 145 pages, tiré à 28 exemplaires.
1. Français par les textes du Cours moyen, 90 pages, tiré à 28 exemplaires.
2. Français par les textes du Cours moyen, 100 pages, tiré à 28 exemplaires.
3. Français par les textes du Cours moyen, 92 pages, tiré à 28 exemplaires.

b) 1. Histoire de France, 1re partie, 118 pages, tiré à 29 exemplaires.
2. — — — 48 — — 29 —
1. Histoire de France, les Aïeux, 50 — — 29 —
2. — — — 77 — — 29 —

c) 1. Arithmétique du Cours élémentaire, 1re partie, 71 pages, tiré à 30 exemplaires.
2. Arithmétique, Exercices et problèmes, 86 pages, tiré à 29 ex.
3. — — — 86 — — 30 —
4. — — — 80 — — 30 —

1. — Théorie, 84 pages, tiré à 30 exemplaires.
2. — — 88 — — 30 —

1. Arithmétique, Théorie, Calcul mental (C. M.), 84 pages, tiré à 30 exemplaires.
2. Arithmétique, Exercices et problèmes (C. M.), 134 pages, tiré à 30 exemplaires.

d) 1. Théorie de Musique, 60 pages, tiré à 32 exemplaires.
2. — — 48 — — 32 —

Je voudrais apprécier le temps employé pour la réalisation de cette œuvre, mais il est impossible de nombrer rigoureusement les heures et les jours qui y furent consacrés. La statistique note bien la date de commencement et d'achèvement de chaque volume, mais, ainsi que l'explique M. Cauvin, la tâche très intermittente des ouvriers de Ronchin-Lille n'est pas comparable avec le labeur continu d'un atelier de voyants.

Je retiendrai seulement, et cela me semble fort intéressant, la progression de vitesse que dénote la comparaison de quelques travaux.

Le 15 novembre 1912, on commence l'impression des deux premiers volumes du « Français par les textes du Cours Elémentaire ». L'ouvrage a 45 + 94 = 139 pages, et est tiré à 28 + 28 = 56 volumes. Le tirage en est terminé le 22 décembre suivant, soit 30 jours de semaine.

On en est encore évidemment à la période des débuts. Le matériel est nouveau, les ouvriers font leur apprentissage, on arrive cependant à une moyenne de composition de 4 pages par jour.

Le 5 janvier 1913, on attaque le troisième volume de Français. Il a 124 pages, et est tiré à 28 exemplaires. La dernière page en est imprimée le 24 du même mois, après 17 jours, soit 7 pages pour la moyenne quotidienne.

Il serait fastidieux de noter, pas à pas, quoique ce soient des pas de géants, l'augmentation progressive de la vitesse.

Sautons, si vous le voulez bien, au mois de juin.

Le 7, on commence le deuxième volume de l'Arithmétique (théorie), 88 pages, 30 exemplaires, pour le terminer le 13, soit 6 jours de travail, soit 14 pages à la journée.

Est-il nécessaire après cet exposé détaillé de rien ajouter ?

La facilité avec laquelle on peut mettre à la disposition des écoliers aveugles les livres scolaires, en nombre suffisant et sans grande dépense de temps et d'argent, apparaît avec une évidence lumineuse.

Cependant, il me faut ajouter un mot, qui sera ma conclusion en même temps qu'un hommage très mérité. On réalisera facilement l'œuvre si bien menée à Ronchin-Lille partout où l'on trouvera pour l'entreprendre un ami aussi zélé des aveugles et qui ne mesurera pas plus sa peine que le dévoué M. Cauvin.

◉ ◉ ◉

PETITE IMPRIMERIE EN CARACTÈRES BRAILLE

Système breveté ERNEST VAUGHAN

Directeur de l'Hospice National des Quinze-Vingts.

NOTICE

Les livres dont se servent les aveugles ont été, jusqu'ici, obtenus par deux moyens : 1° l'impression, soit par clichage, soit à l'aide de caractères mobiles, procédés industriels très coûteux, nécessitant l'emploi de machines valant plusieurs milliers de francs ; 2° l'écriture à la main, à l'aide du poinçon et de la tablette, généralement effectuée par un typhlophile, que sa bonne volonté ne met pas à l'abri des inexactitudes et qui, malgré son ardeur, ne peut jamais — après un long temps — donner à l'aveugle qu'un exemplaire unique.

En créant la *Petite Imprimerie*, on a voulu marier les deux procédés et permettre aux copistes de tirer plusieurs exemplaires de leur travail, sans dépenser plus de temps que pour une seule copie et sans autres frais que le prix du papier.

La *Petite Imprimerie* ne nécessite aucun apprentissage, pas même l'étude du braille. Tout a été simplifié pour permettre à quiconque, même à un enfant, de composer sans laisser de faute, de tirer les exemplaires sans fatigue, et de les relier sans couture ni colle, donc sans se salir les mains.

Les dames typhlophiles se servent de cette *Petite Imprimerie*, dans un coin de leur salon, et trouvent dans son emploi un passe-temps agréable.

Les écoles peuvent, à peu de frais, imprimer leurs livres scolaires. Les professeurs eux-mêmes trouvent, dans la *Petite Imprimerie*, un précieux auxiliaire ; ils préparent à loisir les leçons ou les données d'un problème, en tirent autant d'exemplaires qu'ils ont d'élèves et gagnent ainsi un temps précieux qui aurait été pris par des dictées inutiles. L'enseignement de la lecture aux tout petits y gagne également. Le maître connaissant le point faible chez ses élèves, compose ses leçons en conséquence et emploie aussi souvent qu'il lui paraît nécessaire les mots qui lui assurent la compréhension de ses petits écoliers. C'est le tableau noir mis au service des écoles d'aveugles.

La *Petite Imprimerie* permet aussi aux aveugles-auteurs de s'éditer eux-mêmes et de limiter leur tirage à leur gré.

En somme, la *Petite Imprimerie* permet tout ce que permet le poinçon, avec cette différence qu'au lieu d'une seule copie, elle en donne le nombre dont on a besoin.

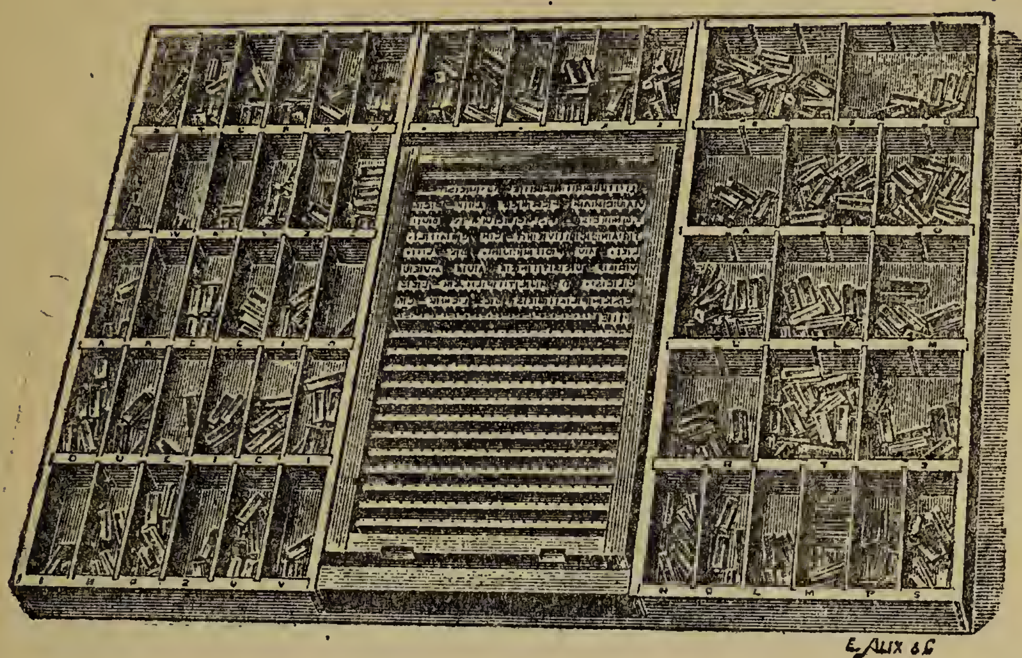
Matériel.

La *Petite Imprimerie* se compose d'une casse de typographe contenant un millier de caractères, d'une boîte-composteur et d'une coquette petite presse à cylindres.

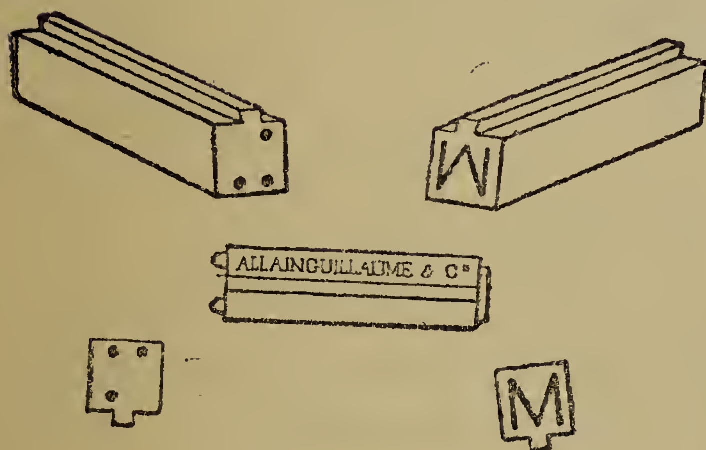
Caractères. — Les caractères sont en métal, ils portent à une extrémité la lettre romaine et à l'autre le signe braille équivalent. Cette particularité permet aux voyants de composer en texte ordinaire, sans se préoccuper du texte braille. Les caractères sont munis d'une languette longitudinale placée à la base de la lettre.

En plus de ces caractères, il en existe de spéciaux permettant d'écrire la musique, l'abrégé orthographique, les

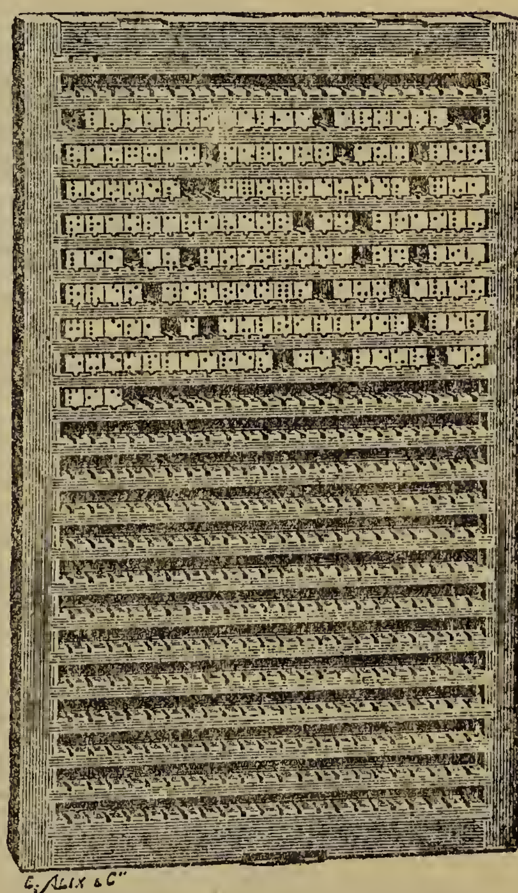
langues étrangères et l'esperanto. Ils sont vendus au même prix que les caractères usuels.



Casse à caractères.



Caractères.

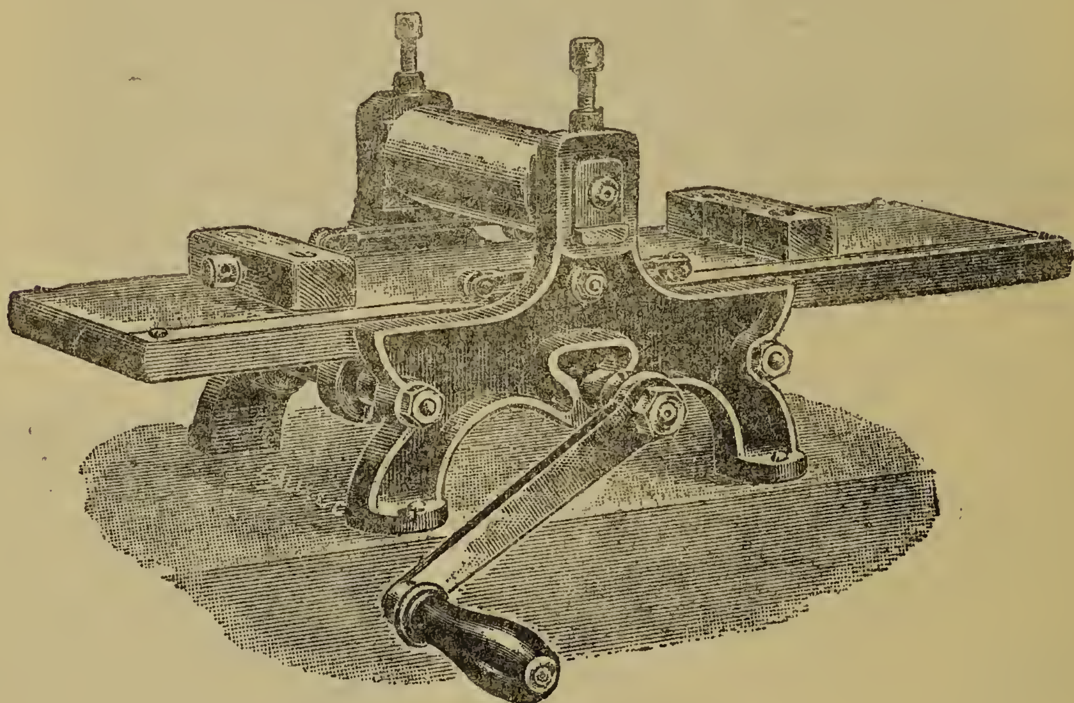


Composteur.

Composteur. — Le composteur est une simple boîte dont le dessus et le dessous se retirent comme deux couvercles. Cette boîte est divisée dans sa hauteur par des

bandes de bois éloignées les unes des autres de la largeur d'un caractère. Sur chaque bande de bois sont ménagées des petites rainures destinées à recevoir la languette des caractères, et à maintenir ceux-ci immobiles et bien perpendiculaires.

Machine. — La machine, très simple, se compose d'un plateau, portant la boîte-composteur, passant entre deux cylindres, dont l'un est actionné par une manivelle.



INSTRUCTIONS

Pour la clarté de ce qui va suivre, nous faisons remarquer qu'un caractère *précède ou suit* un mot ou un autre caractère, quand il le touche exactement. *Il ne faut pas passer de rainure entre eux.*

La **majuscule** s'indique en faisant précéder la lettre qui doit être majuscule du signe majuscule 𝔐. Exemple : « Les aveugles doivent une reconnaissance éternelle à Louis Braille », on écrit « 𝔐 les aveugles doivent une reconnaissance éternelle à 𝔐 louis 𝔐 braille. »

Les phrases en italique s'indiquent en faisant précéder *chaque mot* du signe italique ℑ. Exemple : « *verba*

volant, scripta manent », s'écrit « 𝔤 verba 𝔤 volant, 𝔤 scripta 𝔤 manent ».

Les vers s'écrivent à la suite les uns des autres sans aller à la ligne. On ne va à la ligne qu'à la fin des strophes. On signale la fin du vers en le faisant suivre immédiatement du signe Æ. Exemple : 𝔐 un jour un coq détournaÆ une perle, qu'il donnaÆ au beau premier lapidaire. Æ 𝔐je la crois fine, dit-il ; Æ mais le moindre grain de milÆ serait bien mieux mon affaire.

Pour **les chiffres** on se sert des dix premières lettres de l'alphabet, A = 1, B = 2, C = 3, D = 4, E = 5, F = 6, G = 7, H = 8, I = 9, J = 0, mais on fait précéder ces lettres du signe numérique 𝔑. Exemple : 5 fois 25 font 125, ou 𝔑e fois 𝔑be font 𝔑abe. On remarque que le signe 𝔑 n'est employé qu'une seule fois devant un groupe de chiffres. Pour séparer les nombres en tranches de trois chiffres on emploie le signe apostrophe, et pour séparer les chiffres décimaux on se sert de la virgule. Exemple : 450-275-870, 278 ou 𝔑 dej' bge' hgj, bgh.

Pour les nombres ordinaux on se sert des signes de ponctuation précédés du signe 𝔑 : , = 1er, ; = 2me, : = 3^{e}, . = 4me, ? = 5me, ! = 6me, ( ) = 7me, « = 8me, * = 9me, » = 0me. Exemples : 3me 25me ou 𝔑 : 𝔑 ; ?

Pour exprimer les fractions on écrit le numérateur en nombre cardinal et le dénominateur en nombre ordinal. Exemples : $\frac{5}{6}$ $\frac{2}{3}$ ou 𝔑e 𝔑! 𝔑b 𝔑 :

Les chiffres romains sont représentés par les lettres y correspondant et ne sont précédés d'*aucun signe*. Exemples : Henri IV, Louis XVIII ou 𝔐 henri iv, 𝔐 louis xviii.

Le signe Ì fait coefficient le chiffre ordinal *qu'il suit* et le signe Â fait exposant le chiffre cardinal *qu'il suit.*

Pour composer.

La casse étant placée devant soi, on a à droite les caractères d'un usage fréquent, à gauche et en haut les caractères moins employés.

Mettre au milieu de la casse, la boîte-composteur dont on a retiré le couvercle portant l'inscription « *Composition* ».

On compose de droite à gauche comme dans la typographie ordinaire.

On place d'abord *le numéro de la page*, soit au milieu de la première ligne, soit à l'extrémité gauche de la première ligne. Si on mettait ce numéro à l'extrémité droite, il se trouverait près de la marge intérieure des pages, alors que sa place est près de la marge extérieure. Si l'on place le numéro au milieu de la page, il n'est pas nécessaire de le faire précéder du signe numérique 𝒩, sa place seule suffit à montrer que c'est un chiffre ; mais, si ce numéro est placé à l'extrémité de la ligne, le signe 𝒩 est nécessaire.

Une fois le numéro de la page placé, on compose le texte exactement comme une page d'écriture ordinaire, mais en commençant à droite au lieu de commencer à gauche. On place les caractères côte à côte, la lettre romaine tournée vers l'opérateur. On sépare les mots en laissant entre eux une rainure libre.

Le *signe de ponctuation* est placé immédiatement après le mot qu'il suit, on laisse, après lui, une rainure libre pour le séparer du mot suivant.

A la fin des lignes on coupe les mots exactement entre deux syllabes et non pas n'importe où. Tout mot coupé doit être, à l'extrémité de la ligne, suivi du trait d'union. Le trait d'union ne doit pas être mis au commencement de la ligne suivante. De même, l'apostrophe ne doit pas

être séparée de la lettre qui la précède ni de la syllabe qui la suit.

En un mot il faut composer comme l'on écrit, sans se préoccuper du bout des lignes, ni vouloir les remplir. En braille, le bout des lignes constitue une perte inévitable ; on ne pourrait y remédier qu'en détruisant l'harmonie typographique et la clarté de la lecture. Mais, s'il ne faut pas combler abusivement la fin des lignes, il faut éviter ces trous le plus possible et ne jamais reporter, tout entier, à la ligne suivante, un mot qui peut être régulièrement coupé.

Toutes *les abréviations*, qui ne nuisent pas à l'intelligence du texte et qui sont d'un usage courant, peuvent être employées. On signale qu'un mot est abrégé en le faisant suivre de l'apostrophe.

Voici la liste des abréviations courantes :

c	pour	ce	ms	pour	mes
d	—	de	ns	—	nos
j	—	je	ps	—	pas
m	—	me	qd	—	quand
n	—	ne	ql	—	quel
p	—	par	ss	—	ses
q	—	que	ts	—	tes
qq	—	quelque	vs	—	vos
s	—	se	av'	—	aveugles
t	—	te	m'	—	monsieur
v	—	vous	m'me	—	madame
cs	—	ces	m'lle	—	mademoiselle
l	—	le	c'ie	—	compagnie
ds	—	des	s't	—	saint

Les adverbes terminés en *ment* sont abrégés après l'm : certainem' pour certainement, parfaitem' pour parfaitement.

On peut, tout en abrégeant, signaler le pluriel, ainsi on peut écrire : j'ai vu qq's av's, pour j'ai vu quelques aveugles.

D'une manière générale il ne faut pas abuser des abréviations ; on ne gagne pas énormément de place en les employant.

Après la composition.

La page terminée, on se relit attentivement pour rectifier les erreurs s'il y en a, puis l'on remet le couvercle « composition ». On retourne la boîte et on enlève le second couvercle. Le texte en braille apparaît ; on regarde alors si tous les points sont intacts. Les caractères défectueux doivent être remplacés.

La correction est très facile pour les personnes lisant le braille. On tire une épreuve et l'on se relit sur l'épreuve elle-même.

Pour tirer.

La boîte-composteur est posée sur la table de la machine entre les deux taquets et serrée au moyen de la vis attenant à l'un d'eux. On recouvre la boîte d'une feuille de papier et de la plaque de caoutchouc, puis à l'aide de la manivelle on fait passer le plateau sous le rouleau presseur : la feuille est imprimée. Si le relief laisse à désirer, on règle la pression au moyen des vis des coussinets. Le relief ne doit être ni faible, ni exagéré. Dès qu'on a obtenu un bon relief, il ne faut plus toucher aux vis de pression, on conserve ainsi un relief qui restera régulier et semblable pour tout ce qu'on imprimera dans la suite.

Si par endroit le relief paraît faible, on relève légèrement la boîte de ce côté en se servant de morceaux de papier que l'on intercale entre la boîte et la presse, c'est ce qu'en typographie on appelle le découpage.

On tire alors sans discontinuer jusqu'au nombre d'exemplaires que l'on désire, en ayant soin de placer

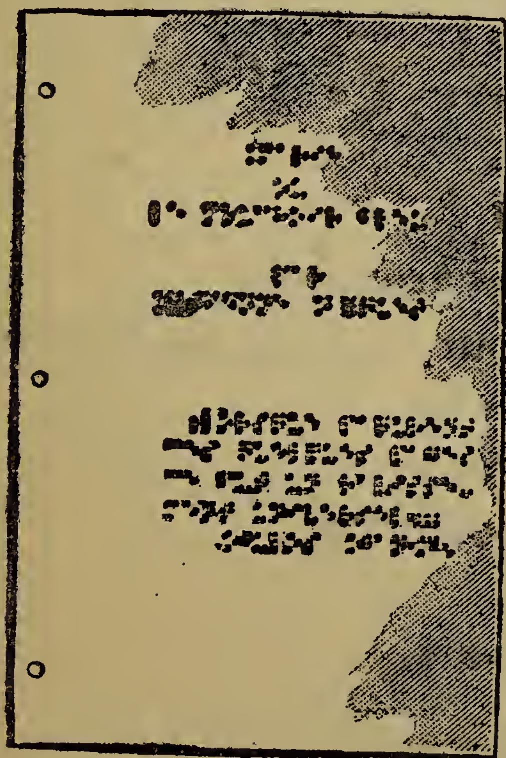
la perforation du papier toujours du même côté et en s'efforçant de faire les marges régulières. Il est bon, pendant le tirage, de poser légèrement la main sur la plaque de caoutchouc, pour tenir le papier bien à plat et éviter les plissements.

Papier mouillé.

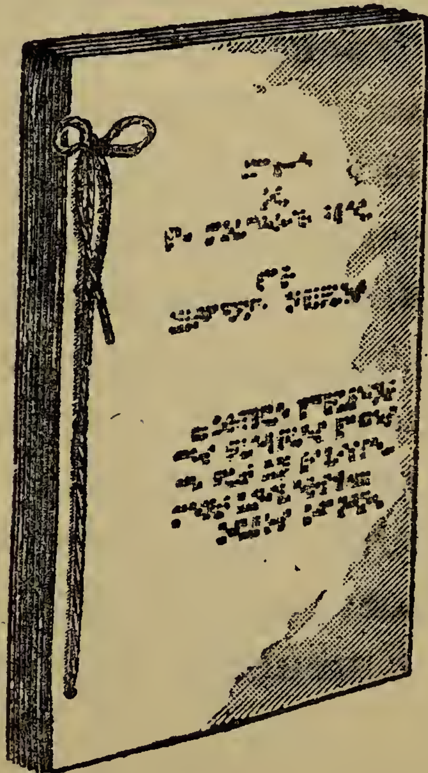
Le papier doit être trempé si l'on tient à obtenir un point durable. Voici comment on opère : La veille du tirage on immerge dans une cuve d'eau, *une à une*, les feuilles de papier dont on a besoin Quand elles sont toutes alignées dans cette cuve, on les retire d'un seul bloc et on les met entre deux plateaux pour en expurger l'eau. On laisse serré toute la nuit. Le lendemain le papier est bon à employer. On peut mouiller ainsi la consommation de plusieurs jours, mais en ayant soin de tenir le papier serré pour éviter la dessiccation.

Pour relier.

L'ouvrage une fois terminé, on réunit les feuilles et



Papier perforé.



Volume relié.

on les relie au moyen de lacets de soie qui accompagnent chaque ramette de papier. Cette sorte de reliure très commode, très élégante et surtout très économique, évite le collage de chaque page sur un dos à onglet.

Des feuilles de papier de couleur sont destinées à la couverture des volumes.

Pour composer une nouvelle page.

On reporte la boîte-composteur à sa place, au milieu de la casse, l'inscription « **Composition** » étant apparente. A l'aide de la pince typographique, on retire les caractères des rainures où ils sont engagés et on les replace chacun dans le compartiment qui lui est affecté.

Nous conseillons de retirer les lettres par catégories; d'abord tous les *e*, tous les *s*, etc. ; on gagnera ainsi du temps et on courra moins de risques de mélanger les caractères dans les compartiments de la casse.

*
* *

La *Petite Imprimerie* est vendue deux cent cinquante francs, elle comprend :

1 presse et ses accessoires ;
1 plaque de caoutchouc ;
1 boîte-composteur ;
1 casse comprenant mille caractères ;
1 pince typographique pour la levée de la lettre ;
1 matériel de trempage ;
10 ramettes de papier perforé ;
50 feuilles de couverture perforées ;
50 lacets cordonnet soie ;

Emballage et port en sus.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE DE RENNES, 71.

A LA MEME LIBRAIRIE

NOUVELLES PUBLICATIONS

ROMAIN ROLLAND

Au-dessus de la Mêlée

(70e Édition) .. .. Prix : 2 fr.

MARCELLE CAPY

Une Voix de Femme dans la Mêlée

(Avec une Préface de Romain ROLLAND) Prix : 2.50

MAURICE POTTECHER

La Clairière aux Abeilles

Un Volume in-18 .. .. Prix : 3.50

JOSEPH LHOPITAL

Un Clocher dans la Plaine.

Un Volume in-18 . .. . Prix : 3.50

GABRIEL MOUREY

La Guerre devant le Palais

(Les Allemands à Compiègne, Sept. 1914) Prix : 2 fr.

VICTOR GOEDORP

Mme Crésus, Infirmière

Roman. .. .. Prix : 3.50

EMILE MOSELLY

Journal de Gottfried Mauser

Un Volume .. .. Prix : 3.50

GEORGES DOCQUOIS

Dans un port du Détroit

Boulogne-sur-Mer, Juillet-Novembre 1914.

Un Volume in-18 .. .. Prix : 3.50

Envoi franco contre mandat-poste

